

La Vie Canadienne

QUEBEC
31 Octobre 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I
No 17

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



SIR CHARLES FITZPATRICK,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement, 30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

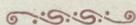
SOMMAIRE

En passant.....	Divers	L'appel de la terre (Suite)	Jean Sainte-Foy
Les cent jours de Foch.....	P. Ledroit	La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours
Lettre de S. S. Benoit XV.....		Les faits de la semaine.....	Joinville
De notre destinée: Témoignages et réflexions.	J.-A. Lander	Lettre de France.....	Eugène Tavernier
Les petites nationalités.....	J.-E. Prince	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil

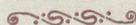
TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46
QUÉBEC 6207

Jos. GOSSELIN
LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
— ET INGÉNIEURS —



Construction d'Eglises, de Couvents,
d'Edifices de tous genres



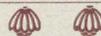
SIÈGE SOCIAL : SUCCURSALE:
55, RUE ST-GEORGES, 85, RUE DALHOUSIE,
LEVIS, P. Q. QUÉBEC, P. Q.

NON
RUSTABLE
D & A
CORSET

Ce n'est plus un secret pour personne que les dames les mieux habillées ont pris l'habitude de se corseter avec le "D & A" et, c'est grâce à ce plus parfait des corsets qu'elles sont devenues élégantes même dans leurs toilettes les plus simples.

Demandez-le à votre corsetière.

L'air fait beaucoup la chanson,
Le corset fait beaucoup la femme.



La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 31 OCTOBRE 1918

No 17



EN PASSANT



Le nouveau gouverneur

SIR Charles Fitzpatrick a été assermenté, mercredi dernier, comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Après une brillante carrière politique et après avoir été juge-en-chef du Canada, sir Charles devient le représentant du Roi à Spencer Wood et le représentant de la province de Québec auprès des autorités fédérales et impériales. A ces titres, le lieutenant-gouverneur et sa digne compagne ont droit à nos hommages et nous les leur présentons avec loyauté et respect. Le fait que le nouveau châtelain se réclame presque d'être des nôtres, c'est-à-dire très attaché à la nationalité canadienne-française, et le tact parfait qui est l'une de ses qualités maîtresses, le rendront populaire à Spencer Wood comme il l'a été partout il a passé. Et le retour de Lady Fitzpatrick dans le vieux manoir où, jeune fille, elle a brillé autrefois, est un épisode charmant qui plait à l'âme d'un peuple resté fidèle au souvenir de sa famille distinguée.

Bonne nouvelle

RENCONTRANT un de ces derniers matins un apôtre d'une œuvre bien nationale, un apôtre de la colonisation, nous avons eu la joie d'apprendre de lui que l'œuvre progressait, que le même zèle animait tous les bons colons et que l'on se montrait mieux disposé en hauts lieux à seconder le bon mouvement.

Tant mieux !

Si les leçons de la guerre font comprendre à tout notre peuple, grands et petits, que la colonisation sagement faite, épurée des exploitations qui l'ont compromise, est l'œuvre nationale par excellence, l'œuvre la plus sagement politique aussi, la guerre nous aura bien payés des sacrifices qu'elle nous a demandés. Nous reprendrons bien vite, et avec de bons profits, ce qu'elle nous aura fait lui donner "en hommes et en argent," pour employer la formule connue.

Les efforts courageux qui ont été faits de divers côtés pour encourager ce bon mouvement, pour intéresser le public comme aussi l'élite de notre population à la grande œuvre patriotique de la colonisation, por-

tent leurs fruits. Il y a un mouvement d'opinion qui s'éveille de partout et qui proclame de plus en plus fortement que la colonisation bien organisée, activement et énergiquement poussée de tous côtés, est de plus en plus nécessaire aux besoins de notre pays en général et de notre province en particulier.

Courage donc aux bons colons et aux bons apôtres de la colonisation. Il est peut-être d'aussi bons patriotes canadiens-français qu'eux; il n'en en pas de meilleurs.

J.-A. B.

Vues clairvoyantes

Le 4 mai 1867, après la victoire de la Prusse sur l'Autriche, Louis Veillot écrivait dans un article: "La Prusse péché de l'Europe":

"Ni la Prusse, ni l'Allemagne, ni l'Europe n'ont mérité que les conseils de l'humble sagesse règnent à Berlin. Là aussi, comme ailleurs, il y a des aveuglements, et des engagements et des nécessités qui imposent les coups de folie. C'est où aboutissent d'ordinaire, pour ne pas dire toujours, les plus fines combinaisons des plus fins politiques. Leurs grandes œuvres, condamnées de la conscience et de la justice, ne s'accomplissent que par des complicités qui deviennent toutes puissantes et qui finissent par les rendre contraires à la raison. L'art de poursuivre le triomphe est l'art d'arriver au châtement.

"La Prusse est le péché de l'Europe. Depuis la trahison d'Albert de Brandebourg jusqu'à la bataille de Sadowa, la Prusse s'est enflée des méfaits, des fourberies, des machinations, des crimes et des aberrations du machiavélisme anti-catholique.

"Il y a toujours eu quelque dessein pervers ou inepte contre l'Eglise dans les secours, dans les complaisances et dans les connivences dont la Prusse a été l'objet, soit de la part des gouvernements, soit de la part de l'opinion. Elle a toujours su se servir à cette fin des vilaines armes qu'on lui laissait. Elle a eu Voltaire, sous Frédéric le Grand, comme elle a eu M. Havin et les autres, sous M. le comte de Bismark. En attendant le journal et le fusil à aiguille, Voltaire lui a appris à se servir de la brochure. Berlin a été l'une

des plus infectes sentines de mauvais livres qui ait empoisonné l'esprit humain.

"Création de l'apostasie, fidèle à son but, admirablement fidèle aussi aux vengeances de Dieu, la Prusse est devenue le sabre et le fouet de la Providence contre tout ce qui l'a aidée à grandir. Elle a été l'un des domaines les plus lugubres du protestantisme et de la soldatesque. Elevée au rang de grande puissance à l'aide du bâton et du collier, si elle dure, elle donnera aussi la schlague à la Révolution, et ce châtement vil ne la convertira point.

"Si la prophétie de Joseph de Maistre est au moment de se réaliser; si la Prusse, enfin trop gonflée d'encre voltarienne, gonflée de rapines diplomatiques, gonflée d'extorsions militaires, doit enfin périr sous la crosse d'un fusil comme une "citrouille qu'on écrase", Dieu soit béni ! et si le fusil doit être dans les mains de la France, Dieu soit béni deux fois, et qu'il hâte ce jour !

LOUIS VEUILLOT.

Opinion de S. E. le Card. Gibbons

A l'occasion des fêtes de son jubilé et des démonstrations qui ont eu lieu en cette solennelle circonstance, on a demandé à Son Eminence le Cardinal Gibbons ce qu'il pensait de l'issue de la guerre. Voici la réponse que nous donne un journal catholique américain :

"Le cardinal pense que le christianisme sortira très fortifié de la guerre, et que les anciens préjugés d'une église contre une autre seront changés. L'Amérique a toujours été une nation chrétienne, dit Son Eminence, et elle s'annonce bien, à mon avis, comme devant continuer à l'être.

"Au sujet des ouvertures de paix de l'Allemagne, la question qui préoccupe le plus aujourd'hui l'attention du monde, Son Eminence s'exprime ainsi :

"Pour la première fois depuis que la guerre est commencée j'ai confiance que la paix n'est pas éloignée. Mais il faut prendre le plus grand soin en fixant les conditions de cette paix. Le plus grand devoir qui a jamais été imposé aux esprits sérieux va être de fixer et d'établir une base d'entente entre les nations qui puisse rendre absolument impossible le retour d'une pareille tragédie. Il n'y a aucun doute pour moi que derrière ses paroles amicales, l'Allemagne projette d'établir quelque sorte de statu quo qui la mette en état de reprendre haleine et de préparer, pour plus tard, une autre tentative pour atteindre le but qu'elle a manqué cette fois à un prix si épouvantable. C'est le grave devoir des hommes d'Etat qui auront à réajuster les affaires du monde à la conférence de la paix, de voir à ce que ces projets de l'Allemagne soient rendus absolument impossibles. Dans le règlement de la guerre, nous devons voir à ce que les actes de la conférence de la paix soient animés du même idéalisme élevé et de la même fermeté avec lesquels nous avons commencé et continué la guerre."

alisme élevé et de la même fermeté avec lesquels nous avons commencé et continué la guerre."

Ces paroles sont à retenir. C'est un nouveau rayon de lumière dans les ténèbres de certains esprits trompés.

S. D.

Le retour de la paix

APRES la Bulgarie, après la Turquie, l'Autriche-Hongrie met bas les armes. L'immense et criminelle aventure a pour elles pris fin. L'Allemagne reste seule en attendant d'avouer elle aussi sa défaite.

Si cette guerre n'avait pas immolé tant de vies humaines, si elle n'avait pas accumulé tant de ruines, si elles ne devait pas laisser après elle bien de profondes blessures, il faudrait se livrer déjà à l'allégresse, après avoir passé par tant d'angoisses. Tout de même quel bon soupir de soulagement il est permis de pousser en songeant que la menace allemande sur le monde a pris fin, pour le moment, et toujours, espérons-le. La grande iniquité de ce peuple de Caïn ne triomphera pas, elle est déjà punie, elle va l'être mieux encore. Tous ses mensonges, toutes ses cruautés, toutes ses exactions, tous ses crimes ne lui auront servi de rien, et il lui faut les expier. Quel réveil à la réalité, après un rêve aussi criminel qu'insensé !

L'abandon de ses complices, de ceux qu'elle retenait attachés à son sort, par son prestige de force et de cruauté, est déjà pour elle le commencement du jugement final, et elle doit le sentir. Bulgarie, Turquie, Autriche—*Mane, Thecel, Phares*. Tels sont les trois mots fatidiques qui apparaissent à l'Allemagne au milieu de son orgie de sang et de conquêtes. C'est la main de la Providence qui apparaît—*apparuerunt digiti*.

La paix s'en vient-elle ?

Oui, mais c'est Dieu qui la fait. Sans doute avec les hommes et par les hommes, mais c'est lui qui la fait comme la cause première et principale.

Ne l'oublions pas et demandons à Dieu de donner sa sagesse, sa lumière, sa justice à ceux qui vont avoir la tâche redoutable de réorganiser l'Europe. Même lorsque la Germanie humiliée aura elle aussi déposé les armes, aura avoué publiquement que son grand rêve d'iniquité s'est écroulé, que sa barbarie n'aura servi qu'à sa ruine, tout danger ne sera pas disparu. Prions pour que la paix soit juste pour être durable, prions pour que les peuples reviennent aux sentiers du droit, aux sentiers de la loi de Dieu, au vieux et éternel Décalogue. Là est la justice, là est le droit, là est la paix.

J.-A. L.

Les illusions collectives cèdent à des nécessités jamais à des raisonnements.

DR LEBON.

LES CENT JOURS DE FOCH



LE 28 octobre était le centième jour de la gigantesque offensive de Foch. Les cent jours de Foch ont été plus glorieux que les cent jours de Napoléon, qui se terminèrent tristement dans la plaine de Waterloo, tandis que Foch peut dire, aujourd'hui, qu'il a pratiquement les ennemis de la France à sa merci.

La situation militaire des Alliés était gravement inquiétante, lorsque, le 18 juillet, Foch, dans une inspiration de génie, lança l'armée de Mangin sur le flanc le plus exposé de Ludendorf. L'offensive allemande du 21 mars contre l'armée anglaise de Gough avait causé un tel ébranlement des lignes alliées, de Saint-Quentin à Montdidier et à Amiens, que la défaite apparut menaçante. Et ce fut à l'heure la plus critique de la guerre depuis la descente de von Kluck sur Paris, que Foch fut appelé à prendre le commandement suprême. Il lui fallut près de quatre mois,—et c'était encore bien peu pour la tâche qu'il avait à accomplir,—pour barrer définitivement la route aux deux immenses vagues teutonnes qui vinrent déferler, l'une, en mars, sur l'Oise, et l'autre, en mai, sur la Marne, et pour faire une seule armée de toutes les armées de l'Entente.

Quand il sentit bien dans sa main tous les fils de l'organisation colossale, Foch, d'un mot : **EN AVANT !** déclancha le mouvement d'offensive qui ébranla formidablement les lignes ennemies, de la Manche à la frontière suisse, et de l'Adriatique à la Mer Noire.

Ce fut, d'abord, la poussée magnifique de Château-Thierry à l'Aisne, qui enleva, en quelques jours, à Ludendorf l'initiative des opérations, tout en lui prenant 100,000 hommes et des milliers de canons et de mitrailleuses; puis, le 8 août, ce fut la troisième bataille de la Somme, qui refoula les hordes allemandes jusqu'aux lignes Hindenburg; plus tard, ce fut l'enfoncement de toute la ligne Hindenburg, où les armes canadiennes brillèrent d'un éclat nouveau,—manoeuvre admirablement conduite et qui fut couronnée par la prise de Saint-Quentin, de Cambrai, de Laon, de Lille et de Douai; puis, vint la reprise des Flandres par le roi Albert, pendant que les Américains balayaient le saillant de Saint-Mihiel, les armées de Gouraud, la Champagne, les troupes d'Allenby, la Palestine, et que Franchet d'Esperey, en reprenant la Serbie, amenait la capitulation sans conditions des armées bulgares. Puis enfin, l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie demandaient la paix.

En vérité, les cent jours de Foch resteront comme la plus glorieuse période militaire de l'histoire du monde. Et Foch sera peut-être, un jour, salué comme le plus grand capitaine de tous les temps.

P. LEDROIT.



LETTRE DU PAPE



A NOTRE CHER FILS LOUIS-NAZAIRE BEGIN
CARDINAL PRETRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE
ARCHEVEQUE DE QUEBEC
ET A NOS VENERABLES FRERES
LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES DU CANADA

BENOIT XV PAPE

NOTRE CHER FILS, VENERABLES FRERES
Salut et Bénédiction apostolique

PAR Nos Lettres Apostoliques *Commisso divinitus*, que Nous vous adressâmes le 8 septembre 1916, Nous Nous efforcions d'exhorter le clergé et le peuple catholique de votre pays à se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races soit de la diversité du langage, et en même temps Nous recommandions qu'au cas où, pour ces motifs, il surviendrait à l'avenir des discussions, elles fussent terminées en sauvegardant la charité, comme il convient aux "saints", qui ont à cœur de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

Notre exhortation, grâce à Dieu, n'a pas été vaine, et Nous nous en félicitons : elle fut en effet reçue par l'ensemble des fidèles, non seulement avec le respect et la déférence voulues, mais encore avec un joyeux empressement, au point de faire espérer que la tranquillité et la concorde règneraient dorénavant parmi les catholiques du Canada.

Cependant, au bout de quelque temps, il survint des incidents fâcheux, qui, tout en ne paraissant pas attribuables à la malignité de qui que ce soit, ne laissèrent pas cependant de troubler ce commencement de pacification, et de jeter dans les esprits de nouvelles semences de discorde. Il s'en suivit que de part et d'autre on recourut à Nous et on fit appel à Notre décision pour ramener la concorde.

Il s'agit en fait, de la loi scolaire promulguée dès l'année 1913 par le gouvernement de l'Ontario, pour les écoles bilingues Anglo-françaises. Cette loi, d'aucuns la traitèrent d'injuste, et crurent devoir l'attaquer de toutes leurs forces; d'autres, par contre, estimèrent qu'elle ne devait ni être jugée si sévèrement, ni combattue avec tant d'acharnement. La diversité des opinions amena la séparation des esprits.

La question toute entière ayant été déférée à Notre jugement, Nous l'avons examinée avec le plus grand soin, eu égard à son importance, et Nous l'avons fait étudier par les Emes Cardinaux de la S. C. Consistoriale. C'est pourquoi, tout étant bien considéré, voici ce que Nous avons jugé devoir décider et décider :

Les Franco-Canadiens peuvent, sans manquer à la justice, demander au Gouvernement des déclarations opportunes, touchant la dite loi scolaire; ils peuvent également désirer et chercher à obtenir certaines concessions plus amples. De ce nombre serait assurément : que les inspecteurs pour les écoles séparées soient des catholiques; que pendant les premières années où les enfants fréquentent l'école, au moins pour quelques matières de classe, surtout et de préférence au reste dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'usage de la langue maternelle soit concédé; qu'il soit permis aux catholiques d'établir des écoles normales pour la formation des maîtres. Cependant ces avantages et d'autres encore qui pourraient être utiles, ne doivent pas être demandés et réclamés par les catholiques avec la moindre apparence de révolte, ni en recourant à des procédés violents ou illégitimes, mais pacifiquement et avec modération, en employant tous les moyens d'action que la loi et les usages légitimes concèdent aux citoyens pour réaliser les améliorations auxquelles ils estiment avoir droit. Ce que Nous venons de dire, Nous l'affirmons dans la question présente en toute assurance et liberté; car la suprême autorité civile elle-même a reconnu et avoué que la loi scolaire édictée par le Gouvernement de l'Ontario n'était pas exempte d'une certaine obscurité et qu'il n'était pas facile de déterminer quelles peuvent en être les limites.

Ainsi donc, en se renfermant dans ces bornes et ces procédés, les Franco-Canadiens seront libres de réclamer pour la loi scolaire les interprétations ou même les mutations qu'ils souhaitent. Que personne toutefois, à l'avenir, en cette matière qui est du ressort de tous les catholiques, ne se permettent d'aller devant les tribunaux civils et d'engager des procès, à l'insu et sans l'approbation de son Evêque, lequel, en des questions de ce genre, ne décidera rien qu'après s'être consulté avec les autres Prélats, qui y sont plus particulièrement intéressés.

Et maintenant, c'est à tous Nos frères de l'Episcopat Canadien, que Nous voulons Nous adresser et renouveler de tout cœur et du plus profond de Notre âme l'exhortation que Nous leur faisons, il y a deux ans; à savoir qu'ils ne soient qu'un cœur et qu'une âme, qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races ni au point de vue du langage. C'est en effet un seul et même Esprit, qui les a établis pour gouverner l'Eglise, à savoir, un Esprit d'unité et de paix.

C'est ainsi assurément, Vénérables Frères, qu'étant les modèles du troupeau par une vertu sincère, vous aurez plus d'autorité et d'efficacité pour prescrire à

vos prêtres (comme Nous nous ordonnons de le faire) qu'ils gardent la concorde entre eux et qu'ils s'efforcent, par la parole et par l'exemple, de la faire garder à leurs fidèles. A cette fin Nous aimons à réitérer tant et plus la recommandation faite dans nos précédentes Lettres Apostoliques : *que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles.*

Enfin que tous les catholiques se le rappellent; ils ne peuvent et ne doivent avoir rien plus à cœur que de garder la charité les uns envers les autres, car c'est par là qu'ils se montreront les disciples du Christ : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si caritatem habueritis ad invicem.* (1) Et s'il est des circonstances où l'on doit surtout s'y conformer, c'est assurément quand les causes de dissensions provien-

nent de la divergence des opinions ou de l'opposition des intérêts. Nous voulons que des avertissements sévères soient donnée à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine évangélique et de Nos prescriptions, oserait à l'avenir nourrir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un refusait d'obéir, les Evêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège Apostolique.

Comme gage des dons célestes et témoignage de Notre particulière bienveillance, à Vous, Notre cher fils, et à Vous, Vénérables frères, ainsi qu'aux fidèles confiés à Vos soins, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 1918, de Notre Pontificat la quatrième année.

BENOIT XV, PAPE.

(1) Jean XIII, 35.

DE NOTRE DESTINÉE

TEMOIGNAGES ET REFLEXIONS

CONTINUONS d'examiner ce problème compliqué, difficile, de notre destinée particulière dans la destinée commune de notre pays,— pour ne pas présentement envisager cette destinée commune à un point de vue plus large encore.

Quand nous examinons les dangers, les fautes, les erreurs où le chef du nationalisme canadien-français a poussé son parti, nous ne prétendons pas condamner la part de légitimes revendications qui restent au programme de ce parti. C'est au contraire, parce qu'il a compromis la cause de ces revendications nécessaires, que nous reprochons à M. Bourassa les fautes où l'a entraîné sa passion oratoire, fautes dont n'a pas su le protéger sa science trop légère de la philosophie fondamentale et du droit.

Ainsi que nous croyons l'avoir fait remarquer suffisamment dans un précédent article, il ne faut pas confondre le sage patriotisme avec le nationalisme, qui est dangereux pour la part de fausseté qu'il renferme.

Nous avons déjà apporté quelques témoignages sur les répulsions qu'inspirent les dangers du nationalisme, nous en apporterons encore d'autres, qui montreront, outre la vérité objective qu'ils expriment, que nous n'entendons pas inventer de nouvelles théories ou de nouvelles vérités, mais que nous nous contentons de rappeler les anciennes, les plus solides et les plus sages.

Ainsi sur la différence qu'il faut savoir reconnaître, au point de vue juridique, entre la race ou la na-

tionalité et la nation constituée par l'Etat, voici un passage du grand juriste catholique Charles Périn :

“Les familles que l'Etat réunit sous un même pouvoir politique ont souvent une origine commune, elles sont d'une même race et d'une même langue. Alors elles forment une nation dans le sens étymologique du mot, lequel se tire du latin *nasci*, et indique un lien de naissance et une communauté de sang. Mais ce n'est pas toujours de l'unité d'origine que dérive l'unité politique. Rome, la cité reine de l'Antiquité, tirait ses premiers commencements de la réunion de trois races diverses qui, fondues par le cours du temps en un seul peuple, formèrent la nationalité la plus caractérisée et la plus robuste que l'antiquité ait vue. Il suffit d'observer les migrations primitives des peuples dans l'Asie et la formation des grands empires qui accomplirent leurs destinées sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, pour reconnaître que, la plupart du temps, les nationalités les plus puissantes proviennent du mélange d'éléments divers, quelquefois même hostiles: on en peut dire autant des nations sorties de la conquête des barbares, dans les temps qui suivirent la chute de l'empire romain. L'unité du caractère, de la langue, des mœurs, que l'on nomme aujourd'hui la nationalité, ne s'établit souvent qu'à la longue, par l'effet de la soumission à un même pouvoir et de l'obéissance aux mêmes lois. D'ailleurs même en l'absence d'une telle unité, le simple lien politique, lorsqu'il est légitimement formé, l'union sous une même

souveraineté par l'application régulière des règles reconnues du droit des gens, peut donner naissance à la personne morale qu'on nomme Etat, qui de droit a son rang, comme puissance indépendante et maîtresse de ses destinés, dans la grande société du genre humain". (*L'ordre international*, p. 85).

* * *

Le principe de nationalité, principe de l'unité de langue, de race, d'origine requis comme principe constitutif de la nation juridique, est ainsi jugé par un autre juriste d'autorité reconnue, le R. P. Castelein :

"Il est notoire que Napoléon III, dont la tournure d'esprit s'accommodait mieux de rêveries politiques que d'idées pratiques, était partisan enthousiaste de ce principe et qu'il a ainsi favorisé la création, aux frontières de la France, de l'unité italienne et de l'unité allemande, d'où sont venus les périls et les catastrophes, où son empire a sombré.

"Comment juger le principe ?

"C'est un principe faux et souverainement périlleux pour la paix et la prospérité. Ce principe est faux, parce qu'il ne tient aucun compte d'un droit plus puissant pour la formation des nations, savoir le *droit historique* fondé sur les contrats et les coutumes, et qu'il méconnaît les lois providentielles qui président à la constitution et à la délimitation des peuples.

"Le *droit historique* se compose de tous les faits, légitimes à l'origine ou légitimés par le consentement durable des peuples, qui divisent ou unissent ceux-ci. Tels sont la communauté durable des intérêts de l'industrie ou du commerce; l'utilité d'une défense commune contre des ennemis communs; l'identité des croyances religieuses et des mœurs sociales; puis, certains événements politiques, comme une cession de territoire, ratifiée par un traité de paix équitable et la réunion de deux peuples par un mariage ou une succession, unissant deux sceptres dans une même main. De pareils faits, d'ordre contingent et où se manifeste l'action des lois providentielles, constituent un droit historique, d'une valeur supérieure à l'unité de langue ou de race.

"On ne saurait prouver que l'unité de langue exige par soi l'unité politique des peuples qui parlent cette langue.

"On voit au contraire des peuples bien unis et désirant rester unis malgré la différence des langues, comme les peuples Mahométans, le peuple suisse, le peuple belge, et le peuple autrichien. D'autre part, des races parlant la même langue se sont divisées en peuples séparés et en nations autonomes et indépendantes. C'est ainsi que les Etats-Unis se sont violemment séparés de l'Angleterre, le Mexique et les autres colonies espagnoles de l'Espagne; le Brésil, du Portugal; et la Corse, de l'Italie. L'unité de langue n'est donc pas un ciment assez fort pour maintenir l'union des peuples. Comment suffirait-elle toujours, par elle-même, à la constituer ?

"Au reste, il y a parfois enchevêtrement de races et de langues dans un même pays. Comment opérer le triage ?" (*Droit naturel*, p. 928).

* * *

On lit sur le même sujet, dans le *Précis du droit des gens* par Th. Funck-Brentano et Albert Sorel :

"On a soutenu que les populations qui parlent la même langue ou des langues d'origine commune possédaient par ce fait seul le caractère national, c'est-à-dire la nationalité; que les populations possédant la même nationalité devaient se constituer en Etat, et que tout Etat devait être constitué selon la nationalité des populations qui le composaient, d'où le nom de principe des nationalités donné au principe qui est le fondement de ce système.

"La communauté ou l'analogie du langage est incontestablement un des éléments constitutifs des nations; mais ce serait une erreur d'en faire l'élément unique et essentiel de la nation. Il n'y a point de principe des nationalités en dehors des conditions dans lesquelles se sont formées les nations dont nous connaissons l'histoire; en dehors de ces faits réels, le principe des nationalités n'est qu'une abstraction. Il n'en saurait ressortir un droit d'après lequel se devraient régler les rapports des nations et des Etats.

"Ces rapports dépendent de conditions générales que les spéculations des publicistes ne peuvent modifier: une théorie, si ingénieuse ou spécieuse qu'elle soit, ne prévaut pas contre la force des choses. C'est en vain que des populations qui ne possèdent point une cohésion suffisante pour former un corps de nation essayeront de se constituer en Etat; elles auront beau parler le même idiome, si elles sont divisées dans leurs affections, si elles ne possèdent point de mœurs stables, si leurs coutumes sont flottantes et leurs traditions incertaines, elles ne produiront qu'une agitation stérile, et, comme cette agitation troublera les Etats voisins, ils la feront cesser en asservissant les populations qui la causent...

"Les Allemands ont lutté durant des siècles contre leurs voisins et surtout contre eux-mêmes: ils n'ont été constitués en Etat que par la force des armes et parce qu'ils se sont soumis à l'hégémonie d'une nation cohérente et bien ordonnée, mais qui n'avait rien d'allemand dans ses traditions, la nation prussienne. Aucune nation n'a déployé à un plus haut degré que la nation française les caractères bienfaisants d'une nation bien faite; cependant les populations qui la composent parlaient des langues d'origine très diverse et plusieurs d'entre elles n'ont appris leur langue nationale que parce qu'elles étaient déjà françaises.

"Si le principe des nationalités était un axiome de droit des gens, l'histoire de la France serait un paradoxe, l'histoire romaine ne s'expliquerait pas, et il faudrait voir dans la chute de la Pologne et dans l'a-

narchie des colonies espagnoles des phénomènes intelligibles.”

Le Play, qui a condamné dans sa *Réforme sociale* le “faux principe des nationalités” dont les “tendances amèneront de grands maux, même pour les peuples qui se flattent d’en tirer profit” (vol. II, p. 486), le réprouve également dans sa “*Constitution essentielle de l’humanité*”, où il dit que “ces nouveautés auraient pour résultat de développer plus que jamais le fléau de la guerre”.

Dès 1865, Thiers disait au Corps législatif français que le principe de nationalité “n’est pas un principe qu’un gouvernement régulier puisse déceimment invoquer. On épouvante le monde, ajoutait-il, quand on invoque un principe qui n’entraînerait pas moins que la dislocation de tous les gouvernements existants.”

* * *

Un philosophe chrétien, Louis Moreau, le traducteur de la *Cité de Dieu* et des *Confessions* de St. Augustin, l’auteur d’un ouvrage estimé sur J. J. Rousseau, a écrit dans son étude sur *Joseph de Maistre* tout un chapitre sur le “principe des nationalités”, où il dit lui aussi que “le principe de nationalité a posé la loi de guerre entre les nations.”

Voici une page de ce chapitre, où est montrée la parenté du principe des nationalités et du principe de non-intervention : *chacun chez soi ! chacun pour soi !* qu’on a plus d’une fois invoqué chez nous depuis quatre ans.

“Issue du système fataliste des races, mise en vogue par quelques historiens de renom, propagée par les sophistes de l’Allemagne hégélienne, appliquée à la politique internationale par un faux et funeste libéralisme, l’idée des nationalités a fait en quelques années, en quelques mois, la domination du Piémont sur l’Italie, la prépondérance de la Prusse, l’abaissement de la France et de la catholicité; elle a exalté, au détriment des meilleures puissances de l’Europe, les sceptres oppresseurs et impies; détestables résultats qui montrent toute la malignité du principe, également odieux à le considérer dans son application soit aux relations des peuples entre eux, soit au régime intérieur des sociétés.

“Le nationalisme révolutionnaire n’est qu’un retour à la politique païenne. Il oppose à l’unité fraternelle, à la solidarité chrétienne des peuples, l’antagonisme des races, l’implacable loi de l’utile. Il marche à couvert sous l’hypocrites paroles, tant que l’hypocrisie est possible : il prêche volontiers la paix, le progrès, la perfectibilité indéfinie, la liberté. Mais à tout cela quelle apparence, quand les idées, changeantes comme l’intérêt et le besoin, tournent en passions aveugles? quand le joug léger et doux d’une loi commune à l’humanité est secoué? quand le sentiment d’un même devoir ne rallie plus les âmes dans la croyance

à un ordre de vie supérieur et qu’elles n’ont plus de regard vers un but plus haut et plus stable que les choses du temps? L’intérêt associé, il ne peut unir. La cupidité, l’appât d’un gain à faire n’importe par quelles voies, noue les alliances d’un jour, aussitôt suivies de la dispute pour le partage, ou du brusque abandon de l’associé en vue d’un profit plus grand ou plus sûr. L’esprit de nationalisme n’est qu’une honteuse balance entre la convoitise et la crainte. L’intégrité, l’existence même d’une nation n’ont plus d’autres garanties que la non-utilité actuelle de sa perte, ou la considération de sa force et du danger de l’agression. En attendant l’heure favorable aux coups de main que des pratiques souterraines préparent, les adeptes s’écrient : Chacun chez soi ! chacun pour soi !... C’est cette infamie en morale qui, en politique, se dit le principe de non-intervention, à savoir, la liberté reconnue de mal faire en pleine sécurité, d’où dérive, comme corollaire, le principe de la légitimité du fait accompli, qui coupe court aux lenteurs périlleuses de la prescription... Ainsi, étant données les maximes actuellement admises, l’Europe n’a d’autre avenir que la guerre ; guerre désormais sans terme, sans autre relâche que celle de panser d’effroyables blessures, guerre implacable, jusqu’à la suprême ruine des puissances restées debout et leur absorption par une rivale universellement dominatrice.” (p. 424 & sq.).

* * *

C’est donc avec raison que Jacques Bainville, parlant des Jeunes-Turcs, dont le “libéralisme n’était que le pavillon de leur nationalisme,” observe qu’il n’y a rien à faire avec la Turquie et ajoute :

“Les historiens et les politiques les plus clairvoyants de la fin du siècle dernier avaient passé leur temps à prédire que le réveil et la rivalité des races en Europe détermineraient une guerre incomparable par la fureur et l’étendue. Nous y voilà justement et l’on cherche à cette guerre toutes sortes de causes et d’explications en dehors de la plus certaine. On croit aussi guérir le mal par le mal et le fléau des nationalités par les nationalités. Il est douteux que cette homœopathie soit curative. Et, s’il n’y a pas moyen d’échapper à la logique d’un principe qui agite l’Europe depuis la Révolution française, il y a des chances pour que nous ne soyons ni au bout de cette guerre, ni au bout des conflits.” (*Action Française*, 20 sept. 1918).

C’est donc avec raison aussi que M. Arthur Lemonnt citait l’autre jour dans le *Canada*, la partie qui suit d’un programme de politique internationale tracé pour la Suisse, dans le *Journal de Genève*, par M. Albert Bonnard :

“Elle gardera l’horreur de l’impérialisme chez les autres et une horreur plus grande de tout ce qui pourrait, de près ou de loin, le faire fleurir chez elle. Elle ne sacrifiera pas au nationalisme, dégénérescence hargneuse où l’amour a moins de place que l’envie, la convoi-

tise et l'arrogance. Elle ne croira jamais que l'égoïsme puisse être sacré. Exigeant qu'on respecte ses droits et son honneur, elle commencera par respecter ceux des autres peuples. Elle ne s'entourera pas d'une muraille de Chine et ne se refusera pas à la sympathie et à l'intérêt pour autrui. Elle saura s'indigner contre la perfidie, la violation de la parole jurée, l'orgueil et l'oppression. Surtout elle s'en défendra elle-même. Elle se conduira en tout et partout comme un honnête homme..."

Dans un autre article récent du *Canada*, M. Le-mont, traitant de la paix internationale écrivait sous le titre : *Le nationalisme ennemi de la paix* :

"Qu'on fasse le tour du monde et on verra que l'exaltation du sens national a créé ce qu'on appelle l'impérialisme anglais, le pangermanisme, le panslavisme, l'hellénisme, l'irrédentisme, le panaméricanisme et le "péril jaune." L'exaltation du sens national a éveillé chez les grands peuples l'esprit de domination et de conquête. Faut-il s'étonner alors qu'il y ait des guerres ?

"M. Pierre de Coubertin dans son livre *L'Avenir de l'Europe* n'écrit-il pas : "Ce ne sont plus seulement les jeunes Allemands, mais encore les jeunes Anglais, Américains, Italiens, Grecs ou autres qui désormais sont méthodiquement entraînés à considérer leurs patries respectives comme le foyer de toute lumière, de tout progrès, à juger que l'univers n'a vécu, ne s'est amélioré que grâce à leur génie national. Et c'est là certes une nouveauté grosse de conséquences pratiques pour un avenir très prochain."

"Ces conséquences nous les avons vu se produire quand la guerre de 1914 a mis sur pieds des millions d'hommes et rué les uns sur les autres les peuples de la terre. C'est l'exaltation du sens national allemand qui a amené la guerre actuelle, comme c'est l'exaltation du sens national anglais qui amènera la perte de l'autonomie des colonies britanniques.

"Ainsi conçu le nationalisme est le plus grand ennemi de la paix et il ne faut pas espérer la voir rétablie pour toujours tant que les peuples "ne cultiveront pas un nationalisme légitime, complété d'un internationalisme prudent; non pas, certes, de cet internationalisme utopique et révolutionnaire dont les revendications prématurées vont précisément à l'encontre des desseins qu'il affiche, mais d'un internationalisme clairvoyant qui observe sans parti pris le spectacle du monde et qui accepte franchement la leçon des faits," écrivait encore M. de Courbertin."

* * *

De tous les témoignages qui précèdent il ressort, entre autres vérités, que le nationalisme est une théorie qui fausse l'âme d'un peuple en lui faisant oublier les préceptes du juste, du droit, dont *la force morale et la suprématie* doivent être d'abord rétablies, d'après

Benoît XV, comme conditions préalables de l'ordre et de la paix parmi les peuples. Les deux théories parentes du nationalisme et de l'impérialisme font partie de ce qu'on a appelé le *droit nouveau* ou encore le *droit moderne* pour différencier ce droit, d'origine révolutionnaire, du droit traditionnel, qui était d'origine chrétienne.

Sans doute tous les nationalismes ne sont pas également faux, ne sont pas également imbus des erreurs que nous venons de voir signalées dans les pages qui précèdent, mais qui dira que plusieurs de ces erreurs ne sont pas entrées subrepticement chez nous, sous le couvert de ce mot nouveau et séducteur de *nationalisme*.

Est-ce que l'attitude des nationalistes dans la guerre n'a pas été une attitude de négation des devoirs des Canadiens envers leur métropole et envers la cause de la justice; une attitude d'égoïsme ne réglant sa conduite que sur son intérêt; une attitude de non-intervention ?

L'Allemand Henri Heine, qui connaissait bien ses compatriotes nationalistes a dit d'eux : "Le patriotisme d'un Allemand consiste en ce qu'il cesse d'être un citoyen du monde, un européen, pour n'être plus qu'un étroit allemand."

Nous avons vu quelque chose chez nous qui approche joliment de cette déformation nationaliste. Quand des jeunes Canadiens disaient, à plusieurs reprises, aux visiteurs français : *combattez dans vos tranchées, nous combattons dans les nôtres*; quand un petit journal, au nationalisme très échauffé, disait que la lutte scolaire en Ontario dépassait en importance, au point de vue de l'influence française dans le monde, les batailles de Verdun, où plus de 300,000 français sont tombés; quand on a parlé chez nous de la guerre d'Europe où nous n'avions rien à faire, on était *étroit canadien*, ne voulant regarder que le petit intérêt national le plus étroit.

Un ami nous a signalé récemment une nouvelle preuve de ce faux nationalisme, qu'il est utile de connaître, non pour l'importance qu'elle a en elle-même, mais pour le grave symptôme qu'elle révèle.

Chacun sait que nos nationalistes ont vu avec mauvaise humeur, une mauvaise humeur d'ailleurs logique et naturelle pour leurs esprits erronés, la visite des délégués français, même et peut-être surtout de ceux parfaitement catholiques, qui nous ont visités depuis quatre ans. Ils n'ont pu dissimuler cette mauvaise humeur, et tous nos amis de France en ont reçu ici même des preuves manifestes, dont ils ont emporté sinon les documents du moins l'amer souvenir.

Lorsque dernièrement on a proposé d'envoyer une délégation de Canadiens-Français en France, pour y exposer notre cause, il est encore bien connu que notre petit parti nationaliste a immédiatement exprimé son opposition dans plusieurs de ses organes : *chacun chez soi, chacun pour soi*.

Or voici comment cette opposition grognante et maugréante s'est exprimée dans un petit journal qu'on nous communique. On peut voir dans cette citation combien facilement le nationalisme devient non seulement injuste, mais injurieux et gaffeur tout en même temps.

"Où en est le projet d'une délégation canadienne, qui irait en France, aux Etats-Unis et en Angleterre s'employer à combattre les *histoires* qu'on a débitées sur notre compte depuis que l'impérialisme en a besoin pour s'implanter et demeurer chez nous ?

"N'en déplaise à *l'Evénement*, nous ne voyons pas quel but pratique pourrait atteindre telle délégation, si ce n'est faire faire un beau voyage aux frais de la princesse à ceux qui en feront partie. Bien entendu, ceux-ci et ceux qui mangent dans leur main trouveront le projet très pratique; tout comme les journalistes qui sont allés se ballader en Europe aux crochets de Beaverbrook (ne prononcez pas Beaverbrook) ont trouvé très profitable... pour eux-mêmes... leur promenade d'en arrière.

"Mais vous et moi qui paierons en définitive avec tout le monde les frais de la délégation, nous avons le droit de nous demander si le voyage projeté servira au pays.

"Il est entendu que dans certaine presse américaine, anglaise et française, on ne nous connaît pas ou on nous connaît mal. Même les hommes cultivés du type Barrès ne peuvent concevoir un Canadien sans y mêler de l'essence de Peau-Rouge. Plus que cela: des journalistes français ont vu des Peaux-Rouges par centaines au front. Et c'étaient des Canadiens...

"Il va sans dire que l'immense majorité des Français ignore tout de notre histoire, de notre Status politique et de nos véritables *devoirs* nationaux, et qu'elle en parle comme ferait un aveugle des couleurs...

"Les plus savants d'entre les Français en sont encore à notre sujet à l'époque de Châteaubriand et de Fenimore Cooper. Ils ont le cerveau trop étroit pour embrasser les Amériques, si, d'ailleurs, ils possèdent excellemment les arts, l'histoire de France et la science géographique des Marches lorraines et de la Provence.

"Les *missionnaires* qui nous sont venus ont "découvert le Canada" sans doute, mais ils n'ont pas compris "le point de vue canadien", après cinq ou six mois passés parmi nous à recevoir de bonnes leçons.

"Et quand ils sont rentrés en France et y ont fait des conférences censément précises, les rédacteurs des journaux ont tellement divagué que les *missionnaires* ont dû s'excuser auprès de nous.

"Comment donc le *peuple* français pourra-t-il comprendre notre "point de vue", après les deux ou trois maigres discours officiels de nos délégués? Du reste, qu'est-ce que *fiche* aux Français ce que pense et veut le Canada...

"Au fond, quelles explications les Canadiens auraient-ils à donner aux autres peuples sur ce qu'ils

ont fait ou n'ont pas fait? N'étaient-ils pas les maîtres chez eux? Ce pèlerinage ne ressemblerait-il pas à la démarche de l'enfant qui veut se faire pardonner par la maman d'avoir mangé la confiture? Ce qui est fait est fait. Si nous n'avons pas fait notre *devoir*, prenons notre médecine. Si nous l'avons fait, soyons des hommes que n'intimide pas le *qu'en-dira-t-on*."

Voilà, comme idée, comme ton et comme politesse, un échantillon de notre égoïsme national. Telle est la fleur du nationalisme, quand elle pousse sans beaucoup de culture, à la campagne. Elle n'est ni belle, ni parfumée, ni délicate; nous ferons bien de ne pas exporter cette fleur dans le monde civilisé. Elle ne fera honneur ni à ceux qui l'ont cultivée jalousement, ni à ceux qui l'ont semée orgueilleusement. Elle est bien nationaliste: l'injure et la forfanterie s'y mêlent à la suffisance qui caractérise notre parti d'égoïsme, mais son odeur fera s'éloigner de nous tout le monde, tous ceux qui tiennent à vivre avec un peuple sociable, dans des relations de société amicales.

Si, dans notre petit parti nationaliste, on traite ainsi les Français, nos frères par le sang, par la langue, par la civilisation, par la foi, comment seront traités les autres peuples qui n'auront pas le talent de nous plaire en tout?

Quand on veut juger des résultats de notre nationalisme, il ne faut pas examiner seulement les écrits et les paroles, déjà assez regrettables et maladroits, de ceux des nationalistes qui ont quelque talent et qui savent un peu doser l'expression de leurs sentiments; il faut examiner ce que disent, dans le peuple des égarés, ceux qui ont plus de spontanéité et moins de raffinement, ceux qui parlent comme le petit journaliste que nous venons de citer.

Il n'y a qu'une conclusion à tirer de tous les témoignages réunis dans cette article: laissons là le nationalisme de M. Bourassa à jamais faussé, compromis et trop compromettant. Reprenons les traditions de la modération, de la sagesse, de la diplomatie prudente et énergique, sous la direction des vrais chefs de notre peuple et de notre race. Restons attachés à notre métropole l'Angleterre; restons fidèles à nos traditions françaises et à notre amour pour la France. Nous l'avons déjà dit et nous ne craignons pas de le répéter: nous avons pour le moins autant besoin de l'Angleterre et de la France qu'elles ont besoin de nous.

J.-A. LANDER.

Il n'y a eu en Europe pendant vingt ans que des vues courtes et fausses en politique, parce qu'il n'y a eu aucune vue religieuse; car il n'y a que la religion qui entende la politique.

DE BONALD.



LES PETITES NATIONALITES



Discours prononcé aux fêtes nationales acadiennes de Lamèque, N.-B., le 18 août 1918.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En présence des événements tragiques qui se déroulent en ce moment dans le monde et dont le contre-coup se fait sentir si vivement jusques dans notre pays, ne vous êtes-vous jamais demandé quelles conséquences ce vaste conflit pourrait avoir sur nos destinées nationales?

Loin de moi la prétention de vouloir sonder les secrets d'un avenir encore si chargé de nuages. Il est trop tôt, d'ailleurs, au milieu des incertitudes de l'heure, alors que la lutte se prolonge, pour que l'on puisse apprécier avec quelque sûreté les leçons qui s'en dégagent. A plus forte raison sans doute convient-il d'être prudent touchant un problème dont la solution éloignée tient à tant de causes diverses. Et cependant, Messieurs, si une telle recherche impose de la réserve, comment pouvons-nous totalement fermer les yeux sur ce qui déjà porte un enseignement si clair?

Qu'il existe déjà, dès à présent, les prodromes d'une ère nouvelle c'est, il me semble, ce qu'il est impossible de ne pas apercevoir. Les épreuves à travers lesquelles passent en ce moment les plus grandes nations civilisées, ont opéré sur certains points un véritable retour dans les esprits. L'on a compris déjà, que le fléau qui s'abat sur le monde provenait d'ambitions mal réfrénées, de l'oubli de certains principes sans lesquels une société ne saurait vivre. Quand le vent promène les nuages et la foudre dans l'air, c'est qu'il y a déséquilibre quelque part dans les éléments et que la nature cherche à rétablir l'ordre. De même dans la sphère morale. Seulement l'origine, ici, est dans les consciences que l'erreur a faussées. C'est le châtement qui passe. Et voici que, sous le coup de la souffrance, naissent des regrets, des aveux, des confessions qu'on n'était pas accoutumé d'entendre. Après tant de rêves brisés, après la déconvenue de tant de projets, de toute cette "faillite de la science",—science sur laquelle s'était édifié le progrès moderne — l'on se demande si une plus haute conception de la vie nationale, un meilleur traitement des éléments qui la composent, une meilleure pratique de la liberté, une fraternité plus étroite entre les hommes, n'auraient pas amené une meilleure humanité?

C'est un lieu commun aujourd'hui de dire que la lutte se fait entre deux principes, entre le despotisme et la liberté, entre la force et le droit, entre deux conceptions opposées de la vie sociale, entre deux civili-

sations. Sans vouloir pousser l'analyse jusqu'en tous ses éléments, et pour nous en tenir seulement aux causes prochaines, il est évident que la responsabilité de la guerre, d'abord, pèse de tout son poids sur l'Allemagne. L'Autriche, la Turquie, la Bulgarie, ne sont que les satellites de cette puissance. Ce sont ces Etats qui sont les agresseurs et ont de longue main préparé l'attaque. Par un phénomène dont la psychologie est facile à démêler, les coupables à tout moment cherchent à rejeter sur leurs ennemis cette faute initiale dont la responsabilité est si lourde à porter, mais plus elles tâchent à s'excuser, plus elles s'accusent. "Laissons-les dire,—c'est la parole de Poincaré—plus elles parlent, plus elles s'accusent." En face des preuves qui chaque jour s'accumulent, les dénégations apparaissent plutôt comme une espèce d'affolement devant les protestations de la conscience générale. Les prétendus "Dieu est avec nous" du Kaiser sont d'une ironie qui touche au blasphème. Jamais l'on n'aura vu pareil cynisme, pareil abus hypocrite de la bonne foi humaine.

Au surplus, avez-vous jamais douté des maximes que la critique presque universelle prête à la pensée allemande dans cette guerre? Permettez-moi seulement de vous signaler, ici, un livre publié, en 1912, par un écrivain renommé qui, actuellement, se trouve à digérer une défaite personnelle sur la ligne de feu, en même temps qu'il se sauve de l'autre côté de la Somme en compagnie de Hindenburg, de Ludendorf et du fameux Kronprinz. Ce publiciste militaire, l'un des 93 intellectuels de l'Allemagne, c'est von Bernhardt. Son livre a pour titre—il a été traduit en anglais—"Germany and the next war". C'est dans cette langue qu'il m'a été donné de le lire. Le volume, d'ailleurs puissamment écrit, réfléchit, il est évident, les doctrines du pays où il a pris naissance. Or, suivant ce Machiavel allemand, ses compatriotes possèdent une telle supériorité sur tous les autres hommes, ils sont tellement instruits, élevés en civilisation, que le "peuple qu'ils composent" paraît prédestiné au rôle de "conducteur spirituel" de tous les autres. "Notre importance dominatrice, dit-il, en tant que peuple civilisateur, éclate à tous les yeux." De là le devoir de l'Allemagne de soumettre le monde entier à son hégémonie. Nous voyons, du reste, que tel était le plan médité par elle. Quelle nation a-t-elle épargnée dans son dessein de domination? Passe pour cette mégalomanie qui s'empare parfois des puissances et dont l'histoire nous offre quelques exemples. Mais c'est quand Bernhardt en vient aux moyens d'accomplir cette mission d'en haut que l'on reste confondu. Alors la fin que le peuple germanique se propose est si haute,

elle est si impérieuse, si essentielle au bien de l'humanité que les moyens lui empruntent absolument toute leur moralité. Toutes les violences, dès lors, deviennent légitimes, tous les crimes, toutes les atrocités permises. Ce livre contient une apologie de la guerre que probablement nulle écriture n'a encore vue. Jusqu'ici l'on avait bien pensé que la paix était un fruit de la civilisation, mais, suivant Bernhardt, la guerre est plus que cela; c'est la condition nécessaire, essentielle, inévitabile pour atteindre cet idéal des nations. S'apitoyer sur les moyens, quels qu'ils soient, est pure sensiblerie. Dans la pensée du philosophe, et suivant en cela une thèse qui n'est déjà plus nouvelle,—reste à savoir si elle est bien imitée—il s'opère une sélection entre les êtres, auxquels l'homme ne fait pas exception. Le plus fort seul a le droit de survivre dans cette lutte. De même qu'entre individus, il se fait un triage incessant entre les peuples, et comme "l'Allemagne est au-dessus de tout", il suit que sa domination universelle s'impose de par les lois mêmes de la nature. Bernhardt, d'ailleurs, ne fait là, que traduire les dogmes du philosophisme allemand. Le droit, suivant Kant, dérive d'une source extérieure qui est la volonté générale. Le droit serait donc de création humaine. Son pouvoir de coaction se confondrait avec lui. De là l'aphorisme cher à Bismarck, "la force prime le droit." Autrement dit c'est le droit lui-même. Or, si la force est le droit, naturellement toute violence est justifiable, tous ses actes légitimes. C'est le subjectivisme allemand. Par une conséquence facile à voir, la guerre étant la plus haute expression de la force pour un peuple, remet toutes choses en place et doit être considérée comme l'instrument par excellence de la civilisation. Telle est la *kultur* morale de la savante Allemagne. Etonnez-vous après cela du spectacle que donne au monde l'orgueil démesuré des Allemands. "Les uns dont nous sommes, nous et nos alliés, dit le R. P. de Grandmaison, pensent que la prospérité des nations exige la justice et la paix, tandis que d'autres, qu'il est superflu de désigner plus clairement, voient dans la guerre, l'instrument nécessaire au progrès et ne conçoivent la justice que dans le triomphe et l'hégémonie du plus fort." (*La Vie catholique, Le Mouvement social, 180*).

Il serait facile de suivre la répercussion des doctrines allemandes depuis près d'un siècle, soit dans la science du droit, soit dans la science économique et sociale.

C'est donc avec raison que l'on a dit que la civilisation véritable, la civilisation chrétienne, était en lutte contre la barbarie. Si l'on considère l'ampleur du conflit c'est le sort même du monde qui se joue sur les champs de bataille de l'Europe.

Au moment où je vous parle, la dernière offensive allemande du printemps menace d'aboutir à la plus significative défaite qu'ait essuyée l'ennemi depuis quatre ans. Et, en même temps que part pour l'exil l'un des malfaiteurs de la France, Malvy, le généralissime des armées alliées, Foch, est élevé à la

dignité de maréchal. "Foch et Malvy, quel tragique rapprochement", écrit un de nos journalistes. Ne serait-ce pas, là, déjà un indice des temps nouveaux?

Voilà plus de quatre ans que dure la guerre. Malgré la défection de la Russie, il est plus évident que jamais que nous allons voir avant peu la déconfiture de l'ennemi. Est-il concevable qu'il en soit autrement? L'on savait déjà les inquiétudes de l'Allemagne. Après les derniers événements, la dépression morale annonce son désespoir. D'un autre côté, le moral des armées franco-américaines et anglo-saxonnes n'a jamais été plus haut. Les ravages, ou mieux les désastres que la guerre aura produits seront effrayants. Beaucoup seront irréparables et ce n'est pas de sitôt que les belligérants reviendront d'une pareille épreuve; mais quels fruits de cet immense ébranlement les petites nationalités retireront-elles? C'est ce que je voudrais rechercher avec vous un instant.

Il me semble trouver quelque raison d'espérer d'abord dans le caractère même des nations alliées et dans celui de la lutte qu'elles soutiennent au prix de tant de sacrifices.

Trois puissances principalement combattent les empires du centre. Chacune, à des titres divers, tient un rang élevé dans la politique, mais il n'est pas exagéré de dire que chez l'une d'elles au moins, les luttes pour le droit et la liberté sont de tradition historique. La générosité de celle-là, son dévouement pour le triomphe des plus grandes causes, son désintéressement, en ont fait la puissance humanitaire par excellence. "Si l'on voulait, dit Michelet, dans son style, entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or et d'efforts de toute sorte qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel." La France, si elle a commis bien des fautes au cours de sa longue histoire, si le vent des révolutions a parfois violemment assailli sa barque à travers les âges, si les souverains qui la gouvernaient ont eu de graves moments d'oubli—ils entraînaient parfois trop loin un peuple amoureux de la gloire—ce n'est sûrement pas à la nation généreuse que l'on fera reproche d'avoir, dans ses conquêtes, imposé des chaînes à ceux qui tombaient sous sa domination. De tout temps, les Français chérissent la liberté pour les autres comme pour eux-mêmes. Aussi laissèrent-ils partout sur leur passage des souvenirs d'humanité qui devaient leur survivre. Pour ce qui est en particulier de leur colonisation, demandez aux nombreux sauvages de notre Amérique qui leur furent si fidèles. Demandez à nos Montagnais et à nos Hurons. Demandez, Messieurs, à vos Abénakis, à vos Micmacs, si fiers, aux naturels de notre Ouest. En Amérique, en Asie, en Afrique, partout le nom de la France est resté en vénération. Dans les temps plus récents, la France aurait-elle dégénéré? Parcourez aujourd'hui l'Algérie, la Tunisie, l'Inde et partout la réponse sera la même. Lui reprochera-t-on, par hasard, de vouloir recouvrer l'Alsace-Lorraine que la force lui

enlevait en 1870? Comme il est bien connu, la question de l'Alsace-Lorraine est à la fois une question nationale et internationale. Nationale, je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi; internationale, c'est entre autres ce qu'écrivait M. de Bonald, bien avant 1870, et l'auteur de "L'origine du Pouvoir" l'explique fort bien en disant que les frontières naturelles entre la France et l'Allemagne sont au-delà des fameuses provinces, non en-deça; et l'expérience a prouvé que chaque fois que l'on a voulu violer cette ligne, la paix européenne a été troublée.

Quelqu'un ignore-t-il les motifs d'humanité qui engagèrent la France à soumettre l'Algérie alors infestée de pirates? C'est un pape même qui avait fait appel à son bras. Cherchez dans l'histoire de France et vous trouverez sans doute des fautes, encore une fois, que dis-je, des crimes qui eurent les plus fâcheuses conséquences sociales dans tout le monde, mais ce que d'ordinaire vous rencontrerez, en même temps que le souci légitime de tous les pouvoirs, c'est celui de répandre les bienfaits de la liberté et de la civilisation. L'histoire des missions catholiques dans toutes les parties de l'univers, est un fait de bienfaisance humaine, essentiellement, pour ne pas dire uniquement français. Dans le conflit actuel, y eût-il jamais motifs mieux fondés, plus dépouillés d'égoïsme, plus empreints de juste patriotisme? Comme depuis quelques années, notre légèreté manqua de discernement en jugeant ce grand pays, ce grand peuple! Et comme en somme il a fallu peu pour qu'elle brilla toujours la même, cette patrie de nos ancêtres, amoureuse de gloire, chérissant le culte des idées, éprise d'idéal, désintéressée, aussi épique dans les combats qu'éloquente par la parole — *rei militari et argutè loqui*—l'une de ses caractéristiques glorieuses. On la hait de l'autre côté du Rhin, c'est-à-dire qu'on l'envie. Le peuple german, dénué de toute pudeur, rêva toujours de ses terres fertiles, de ses côtes où mûrit la vigne. L'Allemand grossier rêve de ses richesses artistiques, de la douceur de son climat, de sa beauté et, désespérant de lui prendre ces biens, il s'attaque dans une guerre sans nom à la défigurer, à la meurtrir, à la souiller. Le crime marque chacun de ses pas. Qu'elle disparaisse la terre de France, que son souvenir s'efface de la mémoire! Allons, détruisons ce qu'on ne peut lui ravir! Rasons ses châteaux, ses vergers; violons ses églises, criblons d'obus ses cathédrales, rançonnons, massacrons, traînons en esclavage, détruisons ses foyers, bombardons ses villes ouvertes, ses vaisseaux, sans compter les ambulances, les hôpitaux; guerre sans merci! L'Allemagne n'est-elle pas au-dessus de tout? "Dieu n'est-il pas avec elle?" Elle a donc bien démérité la patrie de Leibnitz, de Goëthe et de Beethoven pour qu'elle soit descendue à un pareil rôle! Aussi quel sort lui est échu parmi les nations! Siècles à venir, quand aurez-vous effacé pareille infamie de son front! Quelle leçon pour l'histoire!

L'Allemagne encore envie l'Angleterre, sa parente, maîtresse des mers. L'Angleterre est trop puissante, trop riche; elle tient dans l'industrie et le commerce une place trop grande; c'est une rivale, abattons-là! —Du reste, elle n'est pas assez évangélique.—Détruisons sa flotte immense, c'est là sa puissance et nous serons les maîtres.

L'Angleterre sans doute n'est pas non plus, elle est loin d'être sans reproche. Le témoignage de quelques-uns de ses propres historiens et même toute une école politique qui a fait du bruit, se sont trouvés d'accord pour condamner, un jour, sa politique impériale si ambitieuse.—Il est clair du reste que l'Allemagne a la mission de distribuer des palmes ou des châtiments, selon leurs mérites, à tous les peuples.—A mesure que l'Angleterre a étendu ses possessions, ce n'est que justice de dire qu'elle a gouverné avec clémence. Dans l'ordre politique ou commercial, quelle puissance moderne aura plus fait pour le progrès général? Vous savez ce qu'est l'aristocratie de ce grand pays, qui a eu le mérite si rare de conserver ses traditions de gouvernement? Sans vouloir remonter plus haut, ses derniers souverains sont un exemple de dignité et de modération dans la grandeur. Ce que les Anglais sont en tant que peuple, ils sont ce que le vieux Tacite les dépeignit au premier siècle: "A passionless, firm and quite people, they live a solitary life, and do not stir up wars or harass the country by plunder and theft." C'est ainsi qu'un publiciste américain a traduit l'historien latin et pour continuer l'histoire: "And yet they are always ready to a man to take up arms and even to form an army if the case demands it." (Price Collier, *England and the English*.) Qui peut reprocher à l'Angleterre de défendre ses propres intérêts dans cette guerre s'ils sont d'ailleurs conformes à ceux de la civilisation générale? En s'opposant à ce que l'Allemagne braque ses canons sur elle des forts de la Belgique ou de la France, elle lutte en même temps pour la liberté du plus noble des petits peuples qu'elle a juré de défendre. Comprenez aussi la faute qu'elle avait commise, en 1870, en laissant écraser la France, comme cette dernière avait fait, en 1866, en laissant écraser l'Autriche, elle s'est dressée contre les nations parjures et spoliatrices qui menaçaient la liberté du monde. Comment ne pas admirer le spectacle grandiose qu'elle donne dans cette guerre, où, d'un commun accord, ceux qui sont à sa tête déclarent qu'elle ne déposera les armes que le jour où les petits peuples opprimés auront recouvré leur liberté?

A ces deux peuples de première importance se sont joints les Etats-Unis. Les Etats-Unis, également puissants, quoique arrivés plus tard à la fortune, ont décidé de venger leur honneur outragé, mais aussi la cause de la liberté, dont ils sont eux-mêmes des passionnés. Ils déclarent à leur tour que rien ne leur fera céder que la tyrannie qui menace d'envahir le monde ne soit abattue. Il faut que les petits peuples soient

libérés du joug que leurs ennemis font depuis si longtemps peser sur eux! Ce n'est assurément pas aux Américains que l'on reprochera d'être entrés dans le conflit avec des pensées de conquête ou d'ambition. De quelle générosité, de quelle fierté, de quel héroïsme même ce jeune peuple est animé! Qui ne serait touché entre autres de ses sentiments envers la France? Dites-moi, existe-t-il bien des exemples d'une pareille gratitude nationale dans l'histoire?

Dans cet ensemble de défenseurs, ligüés pour la liberté du monde, n'y a-t-il pas pour les faibles qui souffrent des raisons d'espérer? A considérer l'orientation des esprits en ce moment, n'est-il pas évident, comme je l'ai dit en commençant, une ère vraiment nouvelle se lève sur le monde, ère où le respect des grands vis-à-vis des petits sera mieux observé, mieux protégé, mieux gardé? Et quoi donc! l'on aurait eu sans cesse aux lèvres des malédictions contre le despotisme, des promesses sans fin de libération et, dans des heures aussi graves, heures où la main de Dieu s'abat si gravement sur les nations, toutes ces paroles qui sont des serments, ne seraient faites qu'inspirées par la peur pour être violées ensuite? Un tel démenti à la conscience générale pourrait-il se concevoir? Et puis que signifierait cette "ligue des nations" que l'on a résolue précisément dans le but de mettre fin à toutes les tyrannies du nombre et de la force?

Au risque de m'étendre un peu longuement sur un tel problème, permettez pourtant que je note encore certains faits qui me paraissent significatifs.

Une raison d'espérer plus que jamais dans l'avènement des groupes ethniques importants, c'est la sphère agrandie de l'opinion, fait qui corrobore si heureusement ceux que j'ai eu l'honneur de vous exposer.

Avez-vous observé comme aujourd'hui l'opinion est vite informée d'un pôle à l'autre du monde? Il fut un temps, Messieurs, qui n'est pas encore loin, où les conflits armés n'avaient que des répercussions trop affaiblies de frontière à frontière, de peuple à peuple. La formation d'une opinion, à laquelle désormais rien ne saurait plus échapper, est un phénomène moderne. Ce n'est pas le moindre bienfait qu'ont produit les relations si développées de nos jours entre les hommes. Le résultat a été de constituer comme un vaste tribunal suprême où les différends sont à l'instant portés. La justice reçoit sur l'heure un concours, une orientation, comme un décret au delà duquel il devient pour ainsi dire impossible de passer. Braver l'opinion publique a toujours été une entreprise plus ou moins aventureuse. Plus que jamais, aujourd'hui, le danger est grand. Voulez-vous vous rendre compte de la chose par un exemple très près de vous-mêmes? Considérez un moment, vous qui m'écoutez surtout si, par hasard, il serait facile au regard de l'opinion, aujourd'hui, de procéder à une nouvelle *Dispersion des Acadiens*? Quel est donc ce changement qui s'est opéré depuis les jours de 1755? A mesure que les temps évoluent et

que les peuples se rapprochent, la solidarité qui les unit les uns aux autres comme membres d'une même famille, se développe et se fortifie pour diminuer les conflits, du moins pour les atténuer, pour prévenir ou réprimer dans une certaine mesure les attentats contre la liberté et la justice. Le rôle de l'opinion actuelle n'a cessé de se manifester durant la guerre. C'est pour avoir méprisé cette puissance de l'opinion que les empires centraux, dès le début, compromirent si fatalement leur cause. Par contre, autant la conduite des Allemands en violant la Belgique était de nature à soulever la conscience générale, autant celle de la France et de l'Angleterre étaient de nature à leur concilier le respect. Cette rupture violente de la paix fut en réalité la première défaite de l'Allemagne. Puis vint peu de temps après le refus de l'Italie de se joindre à elle nonobstant le traité qui les unissait depuis trente ans. Cette guerre, aux yeux de l'Italie, était justement considéré comme une guerre *offensive*. Seconde défaite devant l'opinion. Puis ce fut le tour des Etats-Unis, sans parler de la Roumanie gouvernée par un prince de race germanique. Qui prétendra que l'intervention américaine ne soit due en très grande partie à un sursaut de la conscience du monde outragée? Mais tout ne devait pas s'arrêter là. Après l'invasion si atroce de la Belgique, la conduite des agresseurs allait dépasser infiniment la mesure. Aussi quelles ne furent pas, de toutes parts, pendant cette guerre, les manifestations en faveur des alliés! De tous côtés le monde proteste quand l'on ne se range activement sous les drapeaux de France et d'Angleterre. Le spectacle est unique. "Rien de plus significatif, dit Poincaré, de plus éloquent, que la longue série des peuples qui se sont volontairement rangés à nos côtés, depuis l'attentat perpétré contre la France et contre la Belgique au grand cœur. En 1914, Angleterre, Monténégro, Japon en 1915, Italie, en 1916, Portugal et Roumanie; en 1917, Etats-Unis, Cuba, Grèce, Siam, Libéria, Chine, Brésil; en 1918, Guatemala, Costa-Rica; et le Président ajoute: "Je ne parle pas des puissances qui, sans aller jusqu'à entrer en guerre, ont cependant rompu toutes relations diplomatiques avec l'Allemagne: La République de Panama, la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, Haïti, le Pérou, Uruguay, l'Equateur; et, dit-il encore, je ne parle pas d'avantage de quelques pays restés neutres, d'où nous arrivent tous les jours d'émouvants témoignages de sympathie. Enfin, ajoutez à cette liste impressionnante,—c'est encore le même qui parle—les nations opprimées qui aspirent à l'indépendance, les Polonais, les Yougo-Slaves et, vous aussi vaillants Tchéco-Slovaques, qui retrouvez sous le ciel de France vos couleurs et vos droits, etc." (*Discours du Président de la République française, lors de la remise des drapeaux, aux Tchéco-Slovaques, à Paris, en juillet 1918.*)

Jusqu'en ces derniers temps, les décrets de cette conscience universelle, traduits dans les us et coutumes des peuples, avaient reçu peu de sanction. L'opi-

nion, plus éveillée, plus sensible, plus dominatrice, leur prêtera désormais, croyons-nous, une puissance nouvelle dont profiteront les petites comme les grandes nationalités. Tel semble bien être l'ordre d'une civilisation qui s'affine et grandit. Ah, Messieurs, si comme dans le droit public ancien, une plus grande place, maintenant, était laissée à l'Eglise dans le conseil général des nations, quelle force additionnelle n'acquerrait pas le droit ! L'autorité du chef suprême de la chrétienté eut probablement évité la présente guerre si son autorité eût pu être mieux écoutée. Serait-ce trop de l'espérer dans les conseils de l'avenir ? Quand l'heure des apaisements sera arrivée, que la réflexion aura reconquis tout son empire, souhaitons donc que l'un des fruits de cette lutte soit un meilleur accord avec la Rome éternelle ! Quelle souveraineté est en droit de parler avec plus d'indépendance et d'autorité ? Quelle est celle dont les traditions soient plus hautes, dont la justice soit plus à l'abri des influences qui peuvent la faire dévier de ses voies. Le Tribunal de LaHaye manquait de ce contre-poids. Il manquait d'une autorité morale capable de dominer toutes les autres.

A ces motifs d'ordre très général que je viens de décrire si imparfaitement devant vous, s'en ajoute un d'un ordre tout particulier qui est celui de notre propre participation au conflit actuel. Ne serait-ce pas en réalité notre propre procès qui s'instruit dans la présente guerre ? Nous donc qui aurons été mêlés à la lutte avec les nations alliées pour une même cause, dans un même sentiment, pour défendre une part du patrimoine commun de l'humanité, nous dont les enfants, si héroïques, versent actuellement leur sang pour conquérir la liberté du monde, n'aurons-nous pas, vous les Acadiens, nous les Canadiens, acquis un titre nouveau au respect et à la justice dans notre propre pays ? N'aurons-nous pas acquis comme un droit nouveau, une force nouvelle pour combattre l'oppression sous quelque forme ou de quelque part qu'elle vienne à l'avenir ?

Si, par malheur, nous étions restés sourds à l'appel du pays, si les Canadiens français eussent refusé de voler au secours de l'Angleterre et de la France, quelle situation ils se seraient faite vis-à-vis du monde et vis-à-vis d'eux-mêmes ! Une honte ineffaçable, j'en ai peur, eût pesé sur nos destinées nationales. Il y avait, j'ose le dire, dans les circonstances, quels que fussent nos griefs—et ils sont certains—il y avait, dis-je, un devoir pour nous de prendre part au conflit. Je sais ce qu'on peut arguer de la rigueur de la loi constitutionnelle ; je connais un peu le régime sous lequel nous vivons, mais il est des moments où l'esprit public doit s'élever au-dessus de la raison juridique ordinaire ; tel le cas actuel où la nation à laquelle nous devons allégeance voit son existence menacée. Et puis, Messieurs, il n'existe pas d'"égoïsme sacré", ainsi qu'on l'a, malheureusement, prétendu. Il n'existe pas plus d'"égoïsme sacré" entre les nations qui com-

posent la grande famille humaine qu'il n'en existe entre les individus d'une famille ordinaire. Dieu a voulu que tous les hommes composent un groupe semblable, avec des devoirs semblables, plus ou moins étroits, mais non moins réels. Leurs relations font qu'elles dépendent plus ou moins les unes des autres. Notre état de colonie dite *autonome* ne pouvait nous dispenser du devoir d'aller aider l'Angleterre dans la mesure de nos forces. Un autre devoir moral et de haute convenance nous commandait aussi d'aller prêter secours à la France, notre ancienne mère-patrie, la France de qui nous tenons tout et sans laquelle nous serions si peu dans le monde, simplement dans ce Nord-Amérique où nous prétendons vouloir conserver ses traditions ; elle, la France, qui, surtout dans cette guerre, verse si glorieusement son sang et son or pour une cause chère à tous les peuples. Les liens du sang parlaient trop haut pour que nous restions insensibles à son appel. Quoi donc ! nos morts illustres se fussent levés pour accuser ce reniement de notre parenté, des traditions les meilleures de la race. Il était permis à bien peu de pays de rester indifférents dans une telle guerre ; il était défendu de l'être à des Canadiens français. De quel front aurions-nous pu réclamer l'influence de la France ou les faveurs d'une liberté plus grande de l'Angleterre si nous n'avions pris une part des sacrifices que ces deux grands pays font pour la conquérir ou la venger ? Par contre, quel honneur pour nos soldats que de pouvoir dire : Nous étions de Courcellette, de la Marne, de l'Yser et de Verdun ; nous étions de la grande guerre ! Un tel fait serait-il donc sans portée sur notre avenir ?

Mais, Messieurs, n'oublions pas qu'en dehors de toutes ces considérations, le passé nous apporte des leçons dont l'actualité est de toujours. Il est un axiome politique bien connu chez les Anglais qui est celui-ci : *Vigilance is the price of liberty*. C'est la traduction d'un autre plus ancien et qui nous vient des Latins : *Vigilantibus jura subveniunt, non dormientibus*. A ceux qui veillent les droits, non à ceux qui dorment. Canadiens et Acadiens de race française, attendons-nous à lutter pour la conservation de nos droits, droit à notre religion et à notre langue, droit à nos institutions, et, pour vos compatriotes de Québec, droit au patrimoine de leurs lois qui sont françaises ! C'est Garneau qui a écrit—je cite de mémoire—que "les Canadiens français sont condamnés à combattre sans cesse contre les Anglo-Saxons qui les entourent". Qui dira que jusqu'ici la parole du vieil historien ne s'est pas réalisée ? La législation, les traités, les constitutions les plus sages, peuvent bien dans une certaine mesure prévenir les malentendus, faire obstacle aux empiètements du nombre, mais une expérience déjà longue nous a appris que partout où le nombre, l'influence et la fortune dominant, ils ont grande chance de triompher. La constitution de 1867 était à peine votée que le Nouveau-Brunswick soulevait "la question

des écoles". Toutes les autres provinces anglaises devaient imiter le Nouveau-Brunswick. Jusqu'aujourd'hui l'on avait cru cependant que la Province d'Ontario, où, d'ailleurs, les décrets de l'Acte fédératif, quand on tient compte des faits, sont si clairs, où l'on avait vu paraître dans sa Législature des ministres à esprit large, l'on avait cru que cette Province ferait exception. Voici que la question du français s'agite, là aussi, et que les citoyens de notre origine sont en butte aux tracasseries coutumières.— On les connaît depuis le Traité de Paris. Je ne parle pas des provinces de l'Ouest où l'agitation scolaire est partout sous la poussée de la *secte* que vous savez. Mais on me dit que les Acadiens jouissent d'un régime libéral. J'espère qu'il en est ainsi quoique la part du français, à l'école, me paraisse bien inférieure à celle de l'anglais. Du reste, il faut rendre cette justice aux provinces du Golfe, que nous appelons, nous, les provinces d'en bas. Elles ont depuis longtemps la bonne fortune de compter parmi leurs hommes d'Etat des politiques à vues larges et d'une haute éducation, d'un esprit public nourri aux meilleures traditions du pays d'origine. Les Acadiens ne pourraient, j'en suis sûr, oublier tant de grands citoyens qui ont fait l'honneur du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Avec de la vigilance donc, bien des infortunes seront sûrement écartées, mais s'il est une chose par dessus tout qui contribue à élever la vie d'un peuple et à lui assurer l'avenir, ce sont ses vertus privées. Les vertus privées sont à la base de toutes les conquêtes politiques ou sociales. Vous le savez bien, vous, chers compatriotes, habitants de l'ancienne Acadie, vous qui ayant traversé toutes les infortunes, voyez aujourd'hui votre nationalité si rapidement grandir et prospérer. Vous qui avez souffert, peiné, enduré, et qui, armés seulement de la vertu de vos foyers, avez, sans faiblir, traversé toutes les épreuves; vous qui si longtemps avez vécu étrangers dans votre propre patrie, vous savez, vous, ce qu'il en a coûté pour avoir mérité que l'on qualifie de "miracle" votre survivance. Après votre foi en Dieu, dites, n'est-ce pas votre fidélité à vous-mêmes et aux vertus familiales de vos ancêtres? Aujourd'hui, les enfants de la race acadienne se multiplient et la reconquête du sol s'étend de toutes parts, au pays d'Evangeline. Continuez ces fortes traditions de votre passé! Que l'éducation dont la diffusion si intelligente est déjà grande parmi vous, continue à produire cette sélection d'Acadiens à qui l'avenir en ce moment sourit partout, jusques dans les conseils de la nation. Quels plus grands motifs pourrait-il y avoir d'espérer dans l'avenir de la race française en Amérique dont vous êtes l'un des plus glorieux rameaux.

Sans vouloir énumérer les efforts qui ont produit tant de bienfaits, parmi vous, je désire noter une œuvre aujourd'hui qui est celle de votre Société nationale

l'Assomption. Comme elle a fait déjà pour la religion et la patrie acadienne! Puisse-t-elle continuer longtemps son action au vieux pays!

Voulez-vous me permettre maintenant une suggestion? Pourquoi, si par hasard la chose n'était déjà faite, ne grefferiez-vous sur les nombreux rameaux de votre société l'œuvre du "Parler français"? Cette dernière a déjà opéré, chez nous, un réveil étonnant. Les journaux lui prêtent leur appui, les maisons d'éducation rivalisent d'ardeur pour cultiver le parler de France, pour le débarrasser de certaines déformations, pour chasser de son sein certaine invasion étrangère qui le dépare. Au nombre de ces maisons dont je parle, je suis heureux de saluer celle même du couvent des RR. Sœurs de Jésus-Marie, dont une filiale importante vient de naître parmi vous, grâce à votre curé de Lamèque, si intelligent et si zélé et, aussi, grâce à la générosité de ses paroissiens. Les religieuses dévouées qui vont le diriger, jointes à celles qui font déjà tant d'œuvres, en Acadie, unies aux maîtres qui, comme les Révds PP. de Sainte-Croix et les Révds PP. Eudistes instruisent la jeunesse, voilà des armes bien trempées et qui sont faites pour continuer le "miracle" de votre survivance.

Ah, messieurs, en faisant toutes ces considérations, loin de moi la pensée que nous, descendants de la vieille France en Amérique, nous ne devions travailler à vivre en harmonie avec nos concitoyens d'origine étrangère. La Providence a voulu que les héritiers des deux plus grands peuples du monde, vivent ensemble sur la terre du Canada. Elle a voulu qu'ensemble ils grandissent avec leurs caractères, leurs tendances, leurs aptitudes, leur esprit et leur langue, sous les mêmes institutions politiques. L'on peut fort bien concevoir que, dans un grand pays surtout, des races différentes puissent combiner leurs efforts pour atteindre un but commun. Elles se complètent en s'unissant. C'est là, suivant nous, le problème canadien. Au lieu de guerre c'est d'"entente cordiale" qu'il faut parler. En vérité, est-il donc si difficile de fonder une nation sur le respect des droits? Je me refuse avec tous les bons esprits de le penser et avec la confiance en Dieu, je me prends à mieux espérer de l'avenir.

Si, cependant, il était écrit dans les destinées, ainsi que l'historien que j'ai cité l'a cru apercevoir, que nous devions lutter pour atteindre notre plein développement national,—les froissements seront sans doute inévitables—un devoir s'impose à notre race qui est la plus faible, c'est l'union, du moins chez ses enfants.

L'union des Canadiens français, tel fut le but, qu'il y a aujourd'hui 76 ans, les fondateurs de notre propre société nationale, la Société St-Jean-Baptiste de Québec, eurent en vue. Cette association des principaux citoyens de la ville et du district de Québec venait, en 1842, après les jours sombres de 1837 et deux ans après l'Union des deux Canada. Je voudrais

pouvoir ouvrir ses annales devant vous pour vous montrer son œuvre. Tous les travaux entrepris pour entretenir chez nous la flamme du patriotisme canadien, pour insuffler cette union dont j'ai parlé, pour garder vivant le culte des souvenirs, y sont consignés. A son exemple, partout dans le pays et jusqu'aux Etats-Unis, se sont fondées des sociétés St-Jean-Baptiste destinées à relier les efforts de nos concitoyens émigrés à ceux du vieux pays. La Société nationale l'Assomption d'Acadie et la nôtre sont donc des sociétés-sœurs, ayant le même but qui est celui de garder intact le trésor des traditions françaises. Vous avez voulu, Messieurs, que le rapprochement entre Acadiens et Canadiens se fit de plus en plus intime, que leur union fut de plus en plus étroite. C'est dans ce but que vous nous invitez toujours si gracieusement à vos fêtes,—ce que nous nous empressons de vous rendre cordialement chaque fois que l'occasion le mérite. Notre force sera dans notre union.—Avec les vœux de la Société St-Jean-Baptiste de Québec que j'ai l'honneur de représenter, en qualité de président général, je vous prie d'accepter mes remerciements les plus sincères.

J.-E. PRINCE L. L. D.

Prof. à l'Université Laval

LA SEMAINE LITURGIQUE

Semaine du 3 novembre

Dimanche, 3 novembre.—XXIV^e dimanche après la Pentecôte.

Ainsi que nous le notions dimanche dernier, l'introït de tous les dimanches qui nous restent jusqu'au premier dimanche de l'Avent est le même. L'Eglise veut donc que nous finissions l'année sur la pensée qui y est exprimée et qui est si riche en applications variées.

Le Seigneur dit : Mes pensées sont des pensées de paix et non d'affliction; vous m'invoquerez, et je vous exaucerai, et je ramènerai vos captifs de tous les lieux. Seigneur, vous avez béni la terre qui vous appartient, vous avez fait cesser la captivité de Jacob.

La collecte de ces dimanches comme l'Épître et l'Évangile varient cependant et sont pris des dimanches après l'Épiphanie qui sont restés non célébrés, à raison de la date de la fête de Pâques fixée plus à bonne heure.

La collecte de ce jour reste cependant en harmonie avec l'introït : la voici :

O Dieu qui savez que, dans notre humaine fragilité, nous ne pourrions subsister au milieu de tant de périls qui nous environnent ; donnez-nous la santé de l'âme et du corps, afin que nous surmontions, par votre secours, les maux que nous endurons pour nos péchés. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

L'Eglise connaît si bien notre présomption et notre orgueil qu'elle nous ramène ainsi fréquemment au sentiment de notre réalité de pécheurs fragiles, entourés de périls, expiant leurs péchés et obligés de recourir à tout instant au secours de Dieu. Telle est notre condition, telle est notre nature, tel est notre besoin, chaque jour de notre vie. Et cette condition ne nous empêche pas d'aspirer à la récompense du ciel, que l'Eglise assigne aussi à notre pensée et à nos espérances en ce jour, en faisant mémoire de l'octave de la Toussaint. Oui, nous sommes tous pécheurs, mais nous sommes destinés à être saints.

Lundi, 4 novembre. S. Charles Borromée.

Secrétaire d'Etat à vingt-deux ans, cardinal et archevêque de Milan à vingt-trois, mort à quarante-six, S. Charles Borromée fut, avec S. Pie V, son contemporain et son élu au souverain pontificat, un des hommes dont la bienfaisante influence dans l'Eglise se fit le plus heureusement sentir. Non seulement par la grande part qu'il eut dans la reprise et l'achèvement du concile de Trente, et par celle qu'il eut à sa mise en pratique, mais aussi par les instructions et les règlements pleins de sagesse qu'il laissa à son Eglise, avec tous les exemples de sa haute sainteté.

Il vécut pourtant à une époque où la vertu n'était pas plus facile qu'en aucun temps; et la condition de sa famille et de sa fortune lui rendaient plutôt la vie facile dans les sentiers des honneurs et des succès purement humains, qu'ambitionnaient le plus grand nombre de ses contemporains. Il connut des adversaires et des ennemis, et il eut à combattre. Mais, comme le remarquait Pie X, dans la courageuse et belle encyclique qu'il publia pour le centenaire de sa canonisation, en 1910, S. Charles ne se donna jamais comme réformateur, mais seulement comme travaillant à la restauration des traditions de l'Eglise.

Sa vie et ses œuvres nombreuses furent un grand don de Dieu à son Eglise, un don dont nous profitons tous encore de nos jours. Ses contemporains et surtout ses diocésains profitèrent de ses grandes charités, de son zèle à défendre la foi et la discipline de l'Eglise. Nous profitons nous aussi de ces derniers bienfaits, des exemples et des leçons qu'ont donnés sa vie et ses enseignements.

L'Eglise honore aussi en ce jour les saints Martyrs Vital et Agricola, le maître et l'esclave, mis à mort ensemble à Bologne, où S. Ambroise retrouva et fit honorer leurs reliques.

Mardi, 5 novembre.—Fête des Saintes Reliques.

Le culte des saintes reliques est aussi naturel au cœur de l'homme, aussi humain, qu'il est conforme à la plus vénérable tradition de l'Eglise. Cette tradition est rappelée et justifiée dans ces paroles du Concile de Trente :

“Vénération est due par les fidèles aux corps des Martyrs et des autres Saints qui vivent avec Jésus-Christ. Ils furent en effet ses membres vivants et le

temple de l'Esprit-Saint; il doit les ressusciter pour la vie éternelle et pour la gloire; Dieu par eux accorde aux hommes beaucoup de bienfaits. Ceux donc qui disent que les reliques des saints ne méritent point d'être vénérées, que c'est inutilement qu'elles sont honorées des fidèles, que c'est en vain qu'on visite les mémoires ou monuments des saints pour obtenir leur aide; ceux-là sont absolument condamnables; et en la manière qu'elle les a dès longtemps déjà condamnés, l'Eglise maintenant à nouveau les condamne."

Le culte des saintes reliques n'est pas seulement conforme aux enseignements de notre foi et à la tradition de notre Eglise, il en est la manifestation et presque la mesure. Il florissait pendant les persécutions aux premiers siècles de l'Eglise et la piété de cette époque explique à nos contemporains étonnés et parfois sceptiques, comment tant de reliques sont conservées jusqu'en nos jours. Au moyen âge les tombeaux des saints et leurs reliques tiennent une place de premier ordre non seulement dans la vie catholique, mais dans la vie nationale des cités et des royaumes.

Écoutons le passage éloquent de S. Jean Chrysostome exprimant son ardent désir de pouvoir vénérer le tombeau et les reliques du grand Apôtre Paul:

"Qui maintenant me donnera de me prosterner au sépulcre de Paul, de contempler la poussière de ce corps qui complétait, souffrant pour nous, ce qui manquait au Christ en ses souffrances? La poussière de cette bouche qui parlait devant les rois sans rougir et nous montrant ce qu'était Paul, nous révélait le Seigneur de Paul? la poussière aussi de ce cœur, vraiment cœur du monde, plus élevé que les cieus, plus vaste que l'univers, cœur du Christ autant que de Paul, où se lisait, gravé par le Saint-Esprit, le livre de la grâce? Je voudrais voir la poussière des mains qui écrivirent ces épîtres; des yeux qui, d'abord aveuglés, recouvrèrent la vue pour notre salut; des pieds qui parcoururent la terre. Oui, je voudrais contempler la tombe où sont couchés ces instruments de la justice, de la lumière, ces membres du Christ, ce temple de l'Esprit-Saint. Corps vénéré qui, avec celui de Pierre, protège Rome plus sûrement que tous remparts."

L'ardente piété qui remplit ces paroles du grand archevêque grec, remplit aussi les cœurs du peuple chrétien et de nos populations pour les reliques des saints qui sont conservées et honorées dans nos chapelles et dans nos églises. Le culte des saintes reliques a heureusement conservé parmi nous de sa ferveur primitive, de sa ferveur des âges de foi. C'est un heureux signe et un présage de bénédiction céleste sur nous. Puissions-nous être fidèles toujours à ce culte traditionnel si bienfaisant pour nous!

Mercredi, 6 novembre.—Sixième jour de l'Octave de la Toussaint.

Jeudi, 7 novembre.—Septième jour de l'Octave de la Toussaint.

Vendredi, 8 novembre. — Octave de la Toussaint et mémoire des Quatre Saints Couronnés, martyrs.

Empruntons aujourd'hui à Dom Guéranger la traduction du psaume connu mais trop peu médité et compris : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi*, le chant d'arrivée à Jérusalem :

"Je ne suis réjoui de ce qui m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. Nos pieds ne sont encore qu'en tes parvis, mais nous voyons tes accroissements qui ne cessent pas, Jérusalem, ville de paix, qui te construits dans la concorde et l'amour. L'ascension vers toi des tribus saintes se poursuit dans la louange; tes trônes encore inoccupés se remplissent. Que tous les biens soient pour ceux qui t'aiment, ô Jérusalem; que la puissance et l'abondance règnent en ton enceinte fortunée. A cause de mes amis et de mes frères qui déjà sont tes habitants, j'ai mis en toi mes complaisances; à cause du Seigneur notre Dieu dont tu es le séjour, j'ai mis en toi tout mon désir."

La Jérusalem célébrée dans ce psaume 121, c'est sans doute le cité terrestre de David, mais c'est aussi la Jérusalem spirituelle, l'Eglise, et la Jérusalem céleste, vers laquelle gravitent tous les pèlerins de la vie.

Samedi, 9 novembre. — Dédicace de la Basilique du très Saint Sauveur.

Nous parlions, il y a peu de temps, de la dédicace de nos églises. Nous fêtons en ce jour celle de l'église mère et maîtresse de toutes les églises, la Basilique du T. S. Sauveur au Latran, appelée aussi S. Jean de Latran en l'honneur du saint précurseur de Jésus, S. Jean-Baptiste, et du disciple bien aimé, l'Apôtre S. Jean.

La dédicace de S. Jean de Latran remonte au pape S. Sylvestre, à qui Constantin avait fait don de son palais du Latran; elle eut lieu dans les premières années du quatrième siècle, avant l'an 320. Quelques auteurs disent même que c'est le prédécesseur de S. Sylvestre, S. Miltiade qui prit possession du Latran comme évêque de Rome et chef de toute l'Eglise.

Relisons la belle page de Veuillot sur la basilique du Latran :

"Voici ce haut Latran, le don de Constantin et de l'empire convertis. Constantin, vainqueur du stupide Maxence, envoya chercher le Pape Sylvestre, fugitif. Le Pape se crut à l'heure du martyre; l'empereur victorieux l'établit dans sa propre demeure. Il y a encore ici un souvenir de Néron : Néron tua le consul Plautius Lateranus, fondateur de ce palais qui fit son nom immortel. Sur le même sol s'éleva rapidement une église, vaste et digne de l'empire. On la nomma la basilique d'or.

"Premier séjour officiel des Papes, dernier séjour officiel des empereurs, c'est ici vraiment le lieu où Pierre, sortant des catacombes, prit possession de sa royauté, le lieu où finit l'empire païen. Ici César, qui n'était plus César, partant pour Byzance, roula dans ses bagages le palladium désormais sans vertu.

Ici Charlemagne viendra s'agenouiller avant de recevoir, de la main du successeur de Pierre, une autre couronne impériale qui sera comme le sacrement sans lequel désormais les empires n'auront plus ni force féconde, ni véritable gloire, ni durée.

"Lieu auguste dans Rome et dans le monde ! Durant onze siècles le Latran fut la demeure des Vicaires du Christ. Ils y furent assiégés, ils en furent chassés, ils y sont revenus, ils en ont été éloignés encore pour subir la captivité et l'exil; cette demeure leur appartient toujours. A tout ce qu'ils touchent, les Papes communiquent un caractère d'éternité. L'église de Latran a vu trente-trois conciles.

"Elle a été dévastée, renversée, brûlée; l'enfer s'est rué sur elle; maintes fois, de la basilique d'or il n'est resté que des cendres. Elle est debout, plus riche de son nom et de sa parure de siècles que de tous les trésors dont l'a ornée un amour vainqueur. Elle est l'église propre du Pape, mère et maîtresse de toutes les églises. Ses murs eux-mêmes proclament sa dignité dans ce langage de règne qu'on ne parle nulle part comme ici : *Sacrosancta Lateranensis ecclesia, omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput.* Et ces mots diraient la même chose, quand même ils seraient tracés à la craie sur une cabane de planches et de roseaux."

Saint-Jean de Latran n'a pas la majesté grandiose de Saint-Pierre, ni son affluence, ni son somptueux parvis. A côté de son grand palais carré qui a l'air plus abandonné qu'il ne l'est, reliée au Baptistère qui en prolonge le chevet et dont toute la beauté et la richesse sont intérieures, la première basilique de Rome attire l'âme plus encore que les yeux par son calme, par sa solitude, par les grands souvenirs qu'elle évoque, par les reliques précieuses qu'elle abrite. C'est là qu'est la table de la Cène du Sauveur, c'est là qu'est l'autel de bois de saint Pierre, c'est là dominant cet autel papal où la dernière messe qui y a été célébrée l'a été par Pie IX, que sont conservés les deux chefs de saint Pierre et de saint Paul.

Et les reliques historiques, moins précieuses parce que moins saintes, enrichissent aussi nombreuses, non seulement le grand musée chrétien du palais, mais l'église elle-même. L'une d'elles doit attirer aujourd'hui les yeux et les cœurs des fidèles enfants de l'immortelle Pologne. Le drapeau de Sobieski qui a vu la victoire du pieux roi délivrant Vienne, étend encore ses couleurs fanées mais non éteintes en vue de l'autel du Saint Sacrement, en vue aussi de l'autel papal, dans le transept de la première église de la chrétienté. Hommage de reconnaissance et d'attachement à l'Eglise, ce drapeau reste là comme un gage d'espérance. Il attend sous le regard du Sauveur des peuples, sous le regard de Pierre et de Paul, en vue du monument du grand Pape Innocent III, l'un des principaux ordonnateurs de la Chrétienté et du droit chrétien, la restauration de la Pologne et d'une Europe plus chrétienne.

Cathédrale du Pape, la basilique du Latran reste l'église des grandes ordinations romaines. Des prêtres nombreux de toutes les nations sont partis et continuent de partir de cette sainte basilique pour toutes les plages de la terre. Ils sont comme le rayonnement ininterrompu du foyer romain de la vie divine, qui lui ramènent, en retour, de tous les points de l'univers, la reconnaissance et l'attachement de toutes les Eglises particulières, qui lui envoient du cœur le serment d'attachement du prophète : *Si oblitus furo tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera tua. Si je t'oublie jamais, Jérusalem, que ma droite soit mise en oubli. Que ma langue s'attache à mon palais si je ne me souviens de toi, si je ne place Jérusalem à la tête de toutes mes joies. Si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.*

Le "De Profundis"

Malgré certaines excentricités de style réaliste, dont il ne sut ou ne voulut se défaire, Huysmans, le converti de la liturgie, a écrit des pages d'un vif intérêt sur les beautés méconnues de notre liturgie. Voici la description du chant d'un "De Profundis" entendu à Saint-Sulpice de Paris :

"Dans un grand silence, l'orgue préluda, puis s'effaça, soutint seulement l'envolée des voix.

"Un chant, lent, désolé, montait, le *De Profundis*. Des gerbes de voix filaient sous les voûtes, fusaient avec les sons presque verts des harmonicas, avec les timbres pointus des cristaux qu'on brise.

"Appuyés sur le grondement contenu de l'orgue, étayées par des basses si creuses qu'elles semblaient comme descendre en elles-mêmes, comme souterraines, elle jaillissaient, scandant le *De profundis ad te, Do*, puis elles s'arrêtaient exténuées, laissaient tomber ainsi qu'une lourde larme la syllabe finale, *mine*;—et ces voix d'enfants proches de la mue, reprenaient le deuxième verset du psaume *Domine exaudi vocem meam*, et la seconde moitié du dernier mot restait encore en suspens, mais au lieu de se détacher, de tomber à terre, de s'y écraser telle qu'une goutte, elle semblait se redresser d'un suprême effort et darder jusqu'au ciel le cri d'angoisse de l'âme désincarnée, jetée nue, en pleurs, devant son Dieu.

"Et, après une pause, l'orgue assisté de deux contrebasses mugissait emportant dans son torrent toutes les voix, les barytons, les ténors et les basses, ne servant plus seulement alors de gânes aux lames aiguës des gosses, mais sonnait découvertes, donnant à pleine gorge, et l'élan des petits soprani les perçait quand même, les traversait, pareil à une flèche de cristal, d'un trait.

"Puis une nouvelle pause ;—et dans le silence de l'église, les strophes gémissaient à nouveau, lancées, ainsi que sur un tremplin, par l'orgue. En les écoutant avec attention, en tentant de les décomposer, en fermant les yeux, Durtal les voyait d'abord presque

horizontales, s'élever peu à peu, s'ériger à la fin, toutes droites, puis vaciller en pleurant et se casser du bout.

"Et, soudain, à la fin du psaume, alors qu'arrivait le répons de l'antienne *Et lux perpetua luceat eis*, les voix enfantines se déchiraient en un cri douloureux de soie, en un sanglot affilé, tremblant sur le mot *eis* qui restait suspendu, dans le vide.

"Ces voix d'enfants tendues jusqu'à éclater, ces voix claires et acérées mettaient dans la ténèbre du chant des blancheurs d'aube; alliant leurs sons de pure mousseline au timbre retentissant des bronzes, forant avec le jet comme en vif argent de leur eaux les cataractes sombres des gros chantres, elles aiguillaient les plaintes, renforçaient jusqu'à l'amertume le sel ardent des pleurs, mais elles insinuaient aussi une sorte de caresse tutélaire, de fraîcheur balsamique, d'aide lustrale; elles allumaient dans l'ombre ces brèves clartés que tintent, au petit jour, les angélus; elles évoquaient, en avançant les prophéties du texte, la compatissante image de la Vierge passant, aux pâles lueurs de leurs sons, dans la nuit de cette prose.

"C'était incomparablement beau, le *De Profundis* ainsi chanté. Cette requête sublime finissant dans les sanglots, au moment où l'âme des voix allait franchir les frontières humaines, tordit les nerfs de Durtal, lui tressailla le cœur. Puis il voulut s'abstraire, s'attacher surtout au sens de la morne plainte où l'être déchu, lamentablement, implore, en gémissant, son Dieu. Et ces cris de la troisième strophe lui revenaient, ceux où, suppliant, désespéré, du fond de l'abîme, son Sauveur, l'homme maintenant qu'il se sait écouté, hésite, honteux, ne sachant plus que dire."

Pardonnons à cette page quelques efforts violents et pénibles de style, pour le réel et profond sentiment qu'elle exprime de la supplication des paroles et de la musique du *De Profundis*. La mélodie du *De Profundis* dont parle ici Huysmans est bien connue parmi nous et chacun peut constater dans sa mémoire la vérité de cette page.

L'ABBÉ J.-A. D'AMOURS.

L'APPEL DE LA TERRE

Roman de mœurs saguenayennes par Jean Sainte-Foy

(Suite)

Mais le nord-est cessa et la terre redevint belle; comme si elle voulait davantage se faire regretter elle devint belle comme jamais elle n'avait parue encore. De larges espaces s'ouvrirent dans le ciel gris et des rayons du soleil grissèrent allumant sur les prairies des scintillements de pierreries. Le temps s'adoucit et sécha les herbes. Les chaumes tentèrent quelque verdure et, sur les midis, il y avait comme du printemps dans l'air.

Cette crise de dépression morale dont le mauvais temps assurément avait été pour beaucoup dans l'état d'âme d'André Duval, s'était calmée; le jeune homme avait retrouvé son équilibre.

Il remonta au Trécarré voir ses génisses qui avaient dû terriblement souffrir du froid. Elles paissaient des touffes d'herbes encore vertes au long des clôtures d'abattis.

Au bout de la terre faite, le bois vert bruisait avec allégresse et les chants des derniers oiseaux se faisaient entendre plus clairs dans la sonorité du bois faite de toutes les feuilles déjà tombées sur le sol.

André se retourna et embrassa d'un coup d'œil toute la terre du père. Elle vibrait dans ce jour clair de prime-automne. Le jeune homme pleura presque devant sa bonne amie qu'il lui faudra bientôt quitter. Il eut comme la révélation du sentiment qui existait en lui impérieux et profond: l'amour de la terre. Jusqu'alors, trop occupé à son dur travail, n'ayant jamais

pensé qu'il pût faire autre chose que de remuer la terre et la forcer de produire, il avait joui d'elle sans penser sérieusement qu'il pût la quitter. La quitter?... son cœur se refusa à cette perspective; il s'arquebouta quand la pensée du départ devint trop tenace. Il se prit à espérer naïvement, comme un enfant.

"Et si elle n'était pas vendue, la terre?... murmurerait-il en lui-même, les yeux brillants.

Il descendit vers la maison.

* * *

Dans la prairie d'en bas, il rencontra le père qui, juché sur un tombereau chargé de fumier, s'en allait fumer un coin du pré où souvent il avait exprimé l'intention de semer des patates.

André l'arrêta.

"A quoi bon, père, lui dit-il, simplement, en montrant le tombereau chargé de l'engrais.

—Comment, à quoi bon?... mais je te dis qu'elle viendront très bien, les patates, dans ce coin-là... tu verras. Je suis sûr que nous aurons la plus belle récolte de patates de la paroisse, l'automne prochain...

—L'automne prochain... répondit avec émotion André, l'automne prochain, dans ce coin de la prairie, des tas de bran de scie recouvriront peut-être ces engrais qui seront perdus; ici, là, dans le pré d'en bas, dans la prairie du ruisseau, dans le champ de l'Orme, au chaume du Rocher, s'éleveront de laides piles de

planches et de madriers; les écorces et les copeaux couvriront notre chemin de traverse et jusqu'au "trécarré" on sentira la résine du pauvre bois taillé... L'automne prochain, la terre sera vendue, père, murmura sourdement André en se tournant vers la rivière qui scintillait plus bas... Il y aura là-bas, les moulins...

Le père était devenu subitement soucieux en entendant son fils évoquer cette laide transformation de sa terre. De l'extrémité de ses guides, il caressait la croupe de son cheval; puis, il regarda le coin du pré où il s'en allait porter le fumier. Enfin, il dit:

"Qui sait, mon garçon... si elle n'était pas à vendre, la terre?..."

—Vous savez bien que c'est impossible, répondit André... Quand même les moulins ne se construiraient pas, elle est trop grande maintenant, la terre, et il nous faudrait deux bras de plus...

Le père resta encore, un instant, songeur, puis il dit:

"Sais-tu une chose, mon garçon? C'est que j'ai là, dans l'idée, que Paul nous reviendra, cet hiver; j'ai ça ici, continua-t-il en se donnant un grand coup de poing sur la tête, et ça ne démord pas..."

—Paul?... Non, il est perdu... Faut plus y penser, murmura sourdement André en quittant son père qui continuait obstinément vers le coin du pré...

* * *

A la maison, la mère Duval ne languissait pas; elle profitait du beau temps et André la trouva accroupie dans le potager où elle arrachait ses oignons. Après que le légume était sorti de terre, elle le secouait d'un petit coup sec sur ses genoux puis elle l'étendait sur le sol où il y en avait déjà une longue rangée; il y en avait dont les tiges dépassaient de près d'un pied les autres. Quand la mère Duval avait fini un "carré" et que les oignons étaient un peu séchés, elle les attachait par bottes de douze avec une ficelle.

André vint dans le jardin et voulut aider à sa mère.

"Non...laisse faire, dit-elle, dans une demie-heure j'aurai fini... Les oignons sont beaux, cette année, regarde-moi ça; pas une piqûre de vers. Malheureusement, je n'en ai que trois "carrés". Le printemps prochain, il m'en faut cinq. C'est de la bonne terre, ici, pour les oignons.

André regarda sa mère, surpris... "Mais qu'est-ce qu'ils avaient donc, les vieux?... Après la belle récolte de patates du père pour l'automne prochain, c'était les cinq "carrés" d'oignons de la mère pour le printemps.

"Le printemps prochain, mère, dit André avec énergie, la terre... la terre sera vendue..."

La mère Duval eut un petit rire sec.

"Ah! tu sais, m'est avis qu'elle n'est pas encore vendue, la terre; oui, c'est vrai, on a fait des offres au père mais... mais il en faudra encore bien d'autres. Il est certain que vous êtes seuls, que la terre s'est

agrandie, et que ton père se fait vieux... Mais veux-tu que je te dise, j'ai là, moi, une pensée au fond de la tête et... ça ne démord pas: Paul nous reviendra avant le printemps, j'en suis sûre. Pauvre enfant!... je le connais mieux que tous vous autres, va... Malgré ses études, il n'est pas fait pour la ville; il va se tanner, j'en suis sûre. Et puis, là... il aimait trop la petite... celle d'ici,... ça ne trompe pas.

Et la mère Duval attaqua avec une grande énergie son dernier "carré".

Alors devant tous ces espoirs, ces bons et confiants espoirs des vieux, ceux qui, grâce à leur expérience et à cette intuition qui leur est propre, se trompent rarement, André se prit, lui aussi, à espérer... Paul reviendrait.

Il y pensa longtemps, le soir, pendant qu'il fumait, dans la grande cuisine, près de la fenêtre par où il voyait s'endormir les champs... Paul reviendrait et alors... la terre, la "grande amie" qui s'était faite si belle, depuis quelques jours, après le nord-est de ces temps derniers, qui se faisait si câline pour qu'on la regrettât davantage; la terre... on lui jouerait un bien bon tour... on ne la vendrait pas.

Ah! le plaisir de répondre prochainement, un des jours de l'hiver qui vient, quand on irait chercher du bois au "trécarré", le plaisir de répondre à Samuel Mercier:

"Non!... la terre du père... elle n'est pas à vendre..."

XVIII

L'ancien maître d'école de Tadoussac errait entre les maisons grises, sur l'étroite bande du pavage, en quête du chemin à suivre. Ses regards semblaient chercher, devant et derrière lui, une chose essentielle qui lui manquait. Paul se défiait de lui-même, en campagnard que gênait l'ambiance nouvelle et qui redoutait de se trouver pris dans un réseau de choses angoissantes et ignorées. Il appréhendait les maladroitures possibles, ces hasards humiliants, ces incidents ridicules dont la hantise est fréquente chez ceux que le sort malmène... Déjà il se sentait mortifié de l'antipathie de la grande ville à son égard. Il croyait voir dans le regard des hommes qu'il rencontrait un parti pris d'indifférence contre lui, à moins que ce ne fût de la dureté soupçonneuse. La grâce des femmes le ravissait; il les contemplait à la dérobée et rougissait de son peu de prestige. Elles passaient, hautes et fières, sans même jeter un regard sur lui. Il pensait alors à l'aimée, à celle qu'il était venu voir de si loin; serait-elle de celles-là?... Qui sait, si dans son milieu, elle n'est pas redevenue la mondaine? Ne rougirait-elle pas de lui si par hasard elle le rencontrait soudain? A ces pensées, sa figure s'empreignait d'une grande tristesse, cette tristesse des mécomptes douloureux, des efforts avortés, des rappels aux catastrophes et des inutiles regrets... Et le tumulte de la rue, grondant, au milieu de ces pensées confuses, de cet amas

d'impressions et de souvenirs qui escortaient le jeune homme, le faisait buter aux trottoirs dont la hauteur inusitée trompait son attente...

Poussé par les hasards de sa course sans but, Paul Duval se surprit à gravir la Montagne. Il se trouva bientôt au sommet de cette merveille aimée des Montréalais.

Le banc où il s'affala, fourbu et fatigué, le vit en proie à la plus noire mélancolie. Il s'effraya à la vue de cette monstrueuse ville à ses pieds.

Dans une gloire automnale où le soleil accentuait en ourlets de lumière les saillies des édifices, le grand paysage de pierres, d'asphalte, de briques et de bois se déployait en lignes nettes avec tous les saisissants caprices de ses reliefs. Sur cette gigantesque ossature, le ciel bleu d'automne planait... Mais Paul Duval avait beau équerquiller les yeux il ne pouvait voir toute l'immensité de la ville malgré les grands coups de vent qui en agrandissaient l'horizon; à l'ouest et au nord, la ville se déroba. Mais aux pieds de la Montagne, des blocs énormes de pierres grise se tassaient; ça et là apparaissaient quelques pâles verdure de squares, quelques pelouses que coupaient les renflements d'énormes édifices. Des coupoles s'arrondissaient au centre du paysage; des tours et des clochers étaient réduits en des traits indécis sur le fond lointain de l'eau du fleuve qui cernait l'horizon. Partout, enfin, jusques aux régions où la vue s'arrête au bord des perspectives insondables, s'étendait la nappe illimitée de toits, coupée par les avenues et les ruelles le long desquelles se resserraient les maisons en masses sinueuses ou en denses empâtements. Les parcs mettaient, au milieu des constructions, leurs flots de feuillages muticolorés par l'automne.

Paul Duval subissait l'émotion que créent les spectacles où s'inscrivent les appétits, les désirs et les fêtes, les rages et les amours des multitudes; il imaginait cette vie, en bas, enfiévrée, et criarde; on travaillait, on inventait, on trafiquait, on aimait.

Et tout cela lui parut hostile, menaçant. Dans cette immense agglomération, pensait-il, seule, la foule existe et l'effort isolé doit vite se convaincre de son impuissance; y a-t-il de l'intimité, de la confiance réciproque?... Des inconnus que les nécessités de la vie mettent en présence pour les besoins du commerce ou de l'industrie.

En définitive, une vie pénible, une vie chagrine et froide...

Et, pourtant, il lui fallait vivre là-dedans puisqu'il y était venu. Il était venu à Montréal sans d'autre but que celui de revoir, ne serait-ce qu'en passant, au hasard d'une course dans les rues, la douce figure de Blanche Davis; tout au plus, Paul Duval avait-il poussé son ambition amoureuse jusqu'au désir de dire un mot à la jeune fille, de lui déclarer encore une fois son amour et de lui exprimer son grand désespoir.

Il ignorait même en quel point de l'immense cité demeurait la famille Davis; par un curieux caprice

de fierté déçue, il ne voulait pas même le savoir et il avait décidé de ne rien faire pour cela. Il avait tout confié au hasard, souvent commode et complaisant. Sa fierté se répugnait au guet-apens d'un rendez-vous moderne, à une surprise, souvent pénible, dans le coin d'un jardin; il imaginait l'arrivée subite du commerçant de soieries, sa colère, l'embarras de Blanche, sa confusion à lui, son orgueil de simple blessé... Il laissait donc au seul hasard le soin de déterminer les circonstances qui lui feraient réaliser son grand désir.

Mais en attendant, il lui fallait vivre; et pour cela chercher un emploi, n'importe lequel, le plus ignoré, le plus humble fût-il. Il avait emporté ses quelques économies mais il envisageait déjà avec terreur l'antagonisme qui ne manquerait pas d'exister bientôt entre la médiocrité de ses maigres ressources et son désir de rester à Montréal... à la merci d'un hasard et peut-être toujours.

Il lui fallait donc entrer dans une fonction quelconque. Parviendrait-il jamais à se procurer du travail dans cet immense chantier? Le spectacle de cette prodigieuse création humaine, foisonnante, faisait appel à son activité, mais il s'effrayait de se voir seul et sans moyens de réagir dans la tempête des besoins de l'existence qui grondait en bas de lui. Enfin, en attendant, il avait décidé de diviser en menues tranches, mesurées sur ses dépenses quotidiennes, le peu qu'il possédait...

Le jour tirait à sa fin et Paul Duval descendit de la Montagne. Les globes électriques s'allumaient dans toutes les rues; des bandes de travailleurs et d'ouvrières s'évadaient partout; on en voyait surgir des terrains vagues, et les ateliers et les grands magasins en dégorgeaient par groupes compacts. Tous s'en allaient, pressés, par les méandres des ruelles, ou bien, aux coins des rues, attendaient le passage d'un tramway qu'ils escaladaient pour gagner les banlieues; partout, dans les groupes, on était joyeux: des rires, des boutades, des appels, des adieux, des "au revoir"...

Dans la soirée, pendant que toute la ville semblait à la joie et que les promeneurs profitaient de l'une des dernières soirées de la saison, pour envahir les parcs et les boulevards, Paul Duval s'enferma dans la chambre étroite et sombre qu'il avait louée dans l'une des rues besogneuses de la partie basse de la ville.

Le grondement de la rue montait à lui et lui faisait mal au cœur. Il sentit qu'il ne s'accoutumerait pas à cette solitude déprimante. Elle lui causait de bizarres malaises; elle l'effrayait et il devint inquiet quand il vit les pénombres noyer les coins de sa chambre. Devant sa fenêtre, un réverbère vacillait sur les ténèbres grandissantes de la rue. En haut, une étroite bande d'azur sombre traçait, entre les bords des toitures, une autre rue égale et symétrique dans le ciel. Là, quelques étoiles brillaient. Il pensa au doux pays sague-

nayen, au-dessus duquel devaient briller, en ce moment, les mêmes étoiles et, pour la première fois, il sentit son cœur étreint dans l'étau de la nostalgie. Il lui sembla voir se dresser devant lui un avenir atroce qui l'effraya; il sentait son cœur comme muré à jamais sous les pierres lourdes et massives du désenchantement. Il éprouva, en ces cruelles minutes, tout le nu, tout le froid et le vide de son existence. Un cercle l'étouffait; et il subit toutes les affres de l'angoisse morale.

Avant de fermer la fenêtre par où commençait à entrer, trop vif, le froid de la nuit, il jeta un dernier coup d'œil dans la rue. Elle était encore grouillante de promeneurs et de promeneuses; des fusées de rire montaient à lui. Pourquoi était-il étranger à cette joie? Pourquoi ces belles heures de la vie des autres et de la sienne mouraient-elles stériles, privées de l'active allégresse qui était, comme aux autres, son vœu, mais pour lui, l'inexaucé? Allait-il donc être condamné désormais à l'unique privilège de la souffrance, et cela parce qu'il avait aimé et qu'il aimait?... Ah! les affres brisantes et déprimantes de l'isolement... Pourquoi donc serait-il la victime d'une effroyable exception aux lois naturelles des bonheurs dispensés partout excepté au coin ou geignait son adolescence déserte?...

Le réverbère s'éteignit soudain et la nuit déploya ses noirs bleuâtres au dehors. L'obscurité étendit son mystère sur les bruits de la ville.

Paul Duval voulut demander au sommeil l'oubli de ces heures angoissantes; il fit une prière machinale et il s'étendit tout habillé sur le pauvre lit de camp de sa cellule. Et, dans le lourd silence de l'alcôve, il pleura longtemps de ces larmes qui rongent comme un acide et qui font mal au cœur.

XIX

Paul Duval vécut ensuite des jours singuliers. Le hasard sur lequel il avait compté pour lui faire rencontrer Blanche Davis ne le servait pas vite; sans doute il voulait ménager ses effets.

Mais pendant ce temps-là, il se produisait de grands trous dans la bourse du jeune homme. Il lui fallait sans tarder trouver du travail. Il chercha; il parcourut avidement, chaque soir, les petites annonces des grands journaux; mais on demandait surtout des besogneux, des hommes de métiers, des sténographes, des dactylographes, sachant bien les deux langues, des comptables. Hélas, son instruction de simple maître d'école élémentaire n'allait pas jusque là; et il n'avait aucun métier. Que pouvait-il faire en effet? Enseigner à des potaches; c'était tout et c'était peu.

Enfin, un soir, ses yeux tombèrent sur une annonce dans laquelle on demandait un copiste; travail facile et assez rémunérateur pour un homme patient et assidu. L'ancien instituteur chercha à se convaincre

qu'il avait une belle écriture; l'habitude de faire appliquer ses élèves de Tadoussac à bien former leurs batons et leurs courbes avait également fait la main du maître au tracé des cursives amples et bien arrondies.

Paul Duval prit soigneusement note de l'adresse indiquée dans l'annonce du journal. Il s'y rendit le lendemain matin. Sa démarche fut heureuse. Il arriva dans sa chambre portant sous son bras une serviette bourrée de paperasses. C'étaient des pièces que lui confiait pour copier et vérifier, une grande maison de commerce. Il avait de la besogne pour plusieurs jours; il étala le monceau de papiers sur une petite table, dans le coin de sa chambre et, sans plus tarder, il en commença l'examen. C'étaient des factures à vérifier, des colonnes de chiffres à additionner, de longs contrats à copier. Paul ne put s'empêcher de sourire en pensant combien il fallait être doué d'une belle énergie pour entamer un tel labeur.

Il travailla toute cette première journée sans presque lever la tête. Le soir, il accumula davantage, sur la chaise où il les déposait les feuilles revues et complétées. Quand sonnèrent onze heures, il ressentit quelque fatigue, se leva, s'étira, fit une fervente et courte prière se jeta sur son lit où il dormit d'un lourd sommeil jusqu'au matin.

Il s'attela à sa rude besogne, le lendemain et les jours suivants. Il termina en cinq jours le travail qu'on lui avait confié pour dix et il en redemanda d'autre.

Ces journées de travail lui valurent une accalmie; il en fut heureux, d'autant plus qu'il avait réussi de cette façon à combler les vides inquiétants qui s'étaient faits dans son gousset. Il pouvait vivre maintenant pendant plusieurs jours.

Depuis qu'il avait commencé de travailler Paul Duval ne sortait que pour les repas qu'il prenait, les plus maigres possible, dans un restaurant du voisinage; il rentrait vite et se courbait sur ses paperasses. Chaque jour, pendant plus d'une semaine, sans penser aux conséquences d'un surmenage aussi excessif, Paul Duval renouvela son effort, d'une surprenante intensité. L'endurance du jeune homme n'y eût pas suffi sans une extraordinaire et subite énergie qu'il puisait dans son ennui même. Il ne s'interrompait que brisé de fatigue, à bout d'innervation pour lutter contre l'engourdissement qui faisait fléchir ses épaules; des fois, emporté par cette furieuse folie du travail, il renonça de se coucher craignant de trop s'attarder au lit et il se contentait d'un somme la tête appuyée sur sa table de travail...

Mais un soir qu'accablé, il avait arrêté, un instant, la course de sa plume sur le papier, une mauvaise pensée traversa soudain son esprit.

Était-il venu à Montréal seulement pour se livrer jours et nuits à cette besogne d'esclave? Ne valait-il pas mieux, vraiment, rester simple maître d'école à Tadoussac plutôt que de devenir vulgaire copiste besognant dans une vilaine chambre d'un mauvais

hôtel de Montréal? Evidemment, il faisait fausse route. Vrai, ce n'est pas en s'enfermant ainsi des jours et des nuits entières dans sa triste cellule à aligner des chiffres et à blanchir du papier qu'il aiderait le hasard sur lequel il comptait tant pour lui faire rencontrer celle qui avait été la cause de ce si complet bouleversement de sa paisible existence? Il avait maintenant de quoi vivre pendant plusieurs jours et même plusieurs semaines. Que ne cherchait-il donc à aider un peu ce hasard?...

Il se rendit porter le reste de son travail et n'en redemanda pas d'autre.

Puis, il se mit à sortir; il parcourut la ville dans tous ses sens. Il visita l'Est besogneux et l'Ouest viveur et flaneur; il connut les banlieues; il flâna dans tous les parcs et promena son désœuvrement dans toutes les avenues. Il s'amusa de longues journées aux abords du havre; il se sentait un grand attrait pour l'eau, pour le fleuve, et il oubliait le temps au spectacle mouvant des départs et des arrivées des navires...

On n'a jamais expliqué l'attrait irrésistible qu'exerce sur les âmes compliquées comme sur les simples, l'arrivée ou le départ des bateaux ou des trains de chemin de fer; pas plus que l'on a bien expliqué ce besoin de crier dans les mêmes circonstances comme d'ailleurs dans n'importe quelle manifestation; il semble que ce soit là un des importants privilèges de la liberté individuelle sous quelque latitude que ce soit....

De temps en temps, un puissant transatlantique débouchait à l'entrée du port; il semble une montagne au milieu de la volée de menus bateaux pareils à des mouettes qui évoluent autour de lui et au milieu desquels il fraie sa route; aussitôt, les grandes halles des compagnies maritimes s'animent et fourmillent de monde; le navire n'est pas accosté que déjà, malgré les défenses, hommes et femmes se faufilent à la rencontre des arrivants pour embrasser, une minute plus tôt, un parent, un ami... Le grondement de la vapeur, désormais inutile, le grincement des poulies, les courses désordonnées des passagers et des employés, la révolte des gens pressés contre les formalités de l'arrivée, bref! tout le brouhaha que peut produire la venue de douze ou quinze cents personnes, appartenant à toutes les classes de la société et même à toutes les races, encombrées de tous les paquets imaginables, cet ensemble, à la fois comique, touchant et exaspérant... amusait le désœuvré volontaire.

Un navire n'était pas sitôt déchargé que Paul Duval en voyait d'autres s'approcher à vitesse réduite, les pavillons au vent, répondant aux signaux des sémaphores. Partout, autour de lui, l'eau était grise, comme vaseuse et, tout le jour, au-dessus du port, il voyait des goélands voler comme apprivoisés...

Certains jours, il poussa ses promenades jusque dans les lointaines banlieues; il parcourut des chemins bordés de jardinets, de clôtures de pierre et de murs

enfouis sous des touffes qui débordaient et qui étaient jaunies par l'automne. Les jeunes arbres étaient déjà nus comme des perches. Des champs s'étendaient, clairs et frais.

Paul Duval, ici, semblait se trouver comme chez lui et il était certain qu'il foulait un sol qu'il avait déjà connu. Il en ressentait une impression profonde et il s'emplissait les yeux et l'esprit du paysage.

Le soir, au retour, la ville était laide; quand il rentrait dans sa chambre, la nostalgie lui étreignait le cœur plus brutalement encore...

Jusqu'alors, Paul Duval avait été à l'abri des contagions malsaines, des dépravations précoces. Un jour, une grande transformation s'opéra en lui; il avait déjà passé par tant de phases morales: Le milieu, l'ennui, le désœuvrement, la solitude devaient fatalement exercer sur sa tête jeune et son cœur trop tôt désabusé leur néfaste influence. Lui aussi devait glisser sur la pente dangereuse.

Depuis qu'il était en ville des étonnements de toutes sortes avaient commencé pour lui. Il avait vécu des jours enfiévrés par l'ardeur du travail et d'autres jours, vides de tout, du travail comme du plaisir. Son désœuvrement voulu lui fit connaître une époque étrangement troublée.

Il y a à Montréal, comme dans toutes les grandes villes, dans les quartiers ouvriers, des maisons où il se passe des choses étranges. Le soir, aux heures où tout commence à se tranquilliser dans le reste de la ville, il sort de ces maisons des bruits d'enfer en même temps que de leurs fenêtres s'échappent des relents écœurants d'alcool. Là, des groupes de sans-travail, de sans-famille et de sans-patrie vont s'étourdir. Il s'y passe d'effroyables bacchanales; on y boit d'incroyables quantités d'alcool frelaté; on blasphème entre deux hoquets; on éructe des mots orduriers. Ce sont des lieux maudits...

Et, un soir malheureux de la mi-octobre, alors que tout l'air ambiant suintait la tristesse et l'ennui, le fils de l'honnête Jacques Duval, le fiancé de la pure Jeanne Thérien, s'était laissé entraîner par un camarade d'occasion rencontré dans la journée au hasard d'une promenade sur les quais, dans l'un de ces estaminets. Il eut peur, un instant, en y pénétrant. Il eut honte surtout. Il but un verre que son ami lui offrit, le premier de sa vie; il fit d'autres connaissances qui lui offrirent aussi des verres qu'il but également et que suivirent ceux qu'il se crut obligé de payer ensuite. Bref! il s'enivra de l'ivresse vulgaire de l'ouvrier désœuvré des villes; il s'avilit et, en un seul soir, se ravala au niveau de la classe des ivrognes qu'il venait de connaître...

JEAN STE-FOY

(A suivre)

Au 27 octobre.

ROME

—Les journaux du Canada publient le texte d'une nouvelle et importante lettre de Sa Sainteté Benoît XV aux archevêques et évêques du Canada, touchant les difficultés scolaires ontariennes et l'union des catholiques. Cette lettre est en date du 7 juin 1918. Elle commence par faire allusion à la lettre précédente, qui était en date du 7 septembre 1916. Elle rappelle, à ce propos, le conseil donné au clergé et au peuple catholiques de notre pays de "*se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races soit de la diversité du langage*", ou tout du moins de sauvegarder la charité, dans les discussions à venir. puis elle note qu'en suite d' "*incidents fâcheux*" ayant jeté "*dans les esprits de nouvelles semences de discorde*" on a recouru de part et d'autre au jugement de Rome, touchant, "*en fait*", "*la loi scolaire promulguée dès l'année 1913 par le gouvernement de l'Ontario, pour les écoles bilingues Anglo-française*" (le Règlement XVII). La S. Congrégation Consistoriale ayant étudié la question, le Saint-Père a jugé devoir décider ce qui suit :

1o Les Canadiens-Français peuvent demander au gouvernement ontarien des déclarations opportunes, et désirer et chercher à obtenir des concessions plus amples, parmi lesquelles celles-ci : a) des inspecteurs catholiques, pour les écoles séparées; (b) l'usage de la langue maternelle pendant les premières années d'école, au moins pour quelques matières, surtout et de préférence dans l'enseignement de la doctrine chrétienne; (c) des écoles normales catholiques ;

2o Cependant, il ne faut y aller que "*pacifiquement et avec modération*", "*en employant tous les moyens d'action*" concédés par "*la loi et les usages légitimes.*"

3o Que personne à l'avenir, en cette matière, n'aille devant les tribunaux civils et n'engage de procès "*à l'insu et sans l'approbation de son Evêque, lequel, en des questions de ce genre, ne décidera rien qu'après s'être consulté avec les autres Prélats, qui y sont plus particulièrement intéressés*".

Et la lettre se termine par une triple exhortation, adressée tour à tour à l'Épiscopat, au clergé et à tous les fidèles. Le Saint-Père demande encore aux évêques de n'être "*qu'un cœur et qu'une âme*", "*qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races ni au point de vue du langage*". Il leur ordonne de prescrire aux prêtres "*qu'ils gardent la concorde entre eux et qu'ils s'efforcent, par le parole et par l'exemple, de la faire garder à leurs fidèles*". A ces prêtres Sa Sainteté demande encore une fois de s'appliquer à posséder la connaissance et la pratique des deux langues, et de se servir de l'une ou de l'autre selon les besoins des fidèles. Enfin, se tournant vers "*tous les catholiques*", le Saint-Père les exhorte à garder entre eux la charité

LES FAITS DE LA SEMAINE

ajoutant: "*Nous voulons que des avertissements sévères soient donnés à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine évangélique et de nos prescriptions, oserait à l'avenir nou-*

rir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un refusait d'obéir, les Evêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège apostolique."

—Le Saint-Père a demandé à l'Allemagne, raconte une dépêche enregistrée par la Presse Associée, d'épargner du saccage et de la dévastation les villes belges évacuées par les Allemands. L'Allemagne a répondu, ajoute cette dépêche, en assurant que des ordres rigoureux avaient été donnés pour faire cesser toute dévastation.

—Une autre dépêche annonce que, dans une lettre à Mgr Alexandre Kakowski, archevêque de Varsovie (probablement cette lettre dont il a été parlé à notre dernière chronique), le Pape exprime l'espoir que le peuple de Pologne jouira du privilège de choisir sa propre forme de gouvernement. La communication se terminerait par l'assertion que le Pape, désireux de montrer sa bonne volonté à la Pologne, se propose de créer Mgr Kakowski cardinal, au prochain consistoire.

—Dans une lettre à Son Excellence le délégué apostolique, en date du 19 octobre et signée Stanislas Jannis, président et Adolphe Beausoleil, secrétaire, les paroissiens de Ford City déclarent se conformer respectueusement à la décision de la S. Congrégation Consistoriale, en date du 7 juin 1918 leur ordonnant de reconnaître comme leur curé M. l'abbé F.-X. Laurendeau.

QUEBEC

—Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, célèbre aujourd'hui 28 le 30e anniversaire de sa consécration épiscopale. A notre bon et vénéré Père et Pasteur va l'hommage filial de ses ouailles dévouées !

—Nommé lundi 21, Sir Charles Fitzpatrick, notre nouveau lieutenant-gouverneur, a comme tel prêté le serment dès le surlendemain, à midi, au Palais législatif à Québec, devant Son Excellence le Gouverneur Général. Sir Charles est né à Québec, le 19 décembre 1853. Il a fait ses études au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, puis au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Admis au Barreau en 1876, il a pratiqué à Québec et a été professeur de droit criminel à l'Université Laval. En 1890, il fut élu député du comté de Québec à la Législature provinciale, puis au Parlement fédéral, en 1896. Entré aussitôt dans le cabinet Laurier, il fut solliciteur général, de 1896 à 1902, et ministre de la Justice, de 1902 à 1906. Il fut nommé juge en chef de la Cour Suprême du Canada

le 4 juin 1906. Il a épousé en mai 1879 Mademoiselle Corinne Caron, fille de l'honorable Caron, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Sir Charles a prié le lieutenant-colonel Victor Pelletier, aide-de-camp des lieutenants-gouverneurs A. P. Pelletier, François Langelier et Evariste Leblanc, de continuer à exercer auprès de lui ses fonctions officielles.

—Inauguration solennelle à Québec et dans tout le pays, aujourd'hui 28, de la vente des bons du nouvel Emprunt de la Victoire. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur adresse à ce propos un patriotique appel à la province de Québec. Pareillement, sir Lomer Gouin, premier ministre, et lord Schaughnessy recommandent l'emprunt à la générosité clairvoyante de toutes les bourses patriotes, et sir Thomas White, le ministre des Finances, chargé de mettre en train et d'utiliser l'entreprise, adresse un message à tout le peuple canadien. Son Eminence le Cardinal recommande la souscription comme "*un acte de saine économie et de clairvoyant patriotisme*". S. G. Mgr. l'archevêque de Montréal endosse l'exhortation du Prince vêque de l'Eglise canadienne.

—Mort de MM. les abbés Joseph Lavoie, curé à Sainte-Marguerite de Dorchester, depuis 1901, Narcisse Dufresne, vicaire à Saint-Casimir et Edmond Dallaire, professeur au Collège de Lévis, et du R. P. Raphael Legris, C. SS. R., du monastère de Sainte-Anne de Beaupré.

—Mort de M. J.-Alfred Lane, avocat criminaliste distingué, connu et apprécié dans toute la province. M. Lane était né à Hull. Il s'était fixé dans notre ville, il y a vingt-cinq ans. La magistrature et ses confrères du Barreau ont rendu à sa dépouille et à sa mémoire de solennels hommages.

—Arrestation à Montréal d'Oscar-Léo Goodfriend, musicien autrichien demeurant à Québec, en liberté sur parole depuis le commencement de la guerre.

CANADA

—Mort de M. l'abbé Amédée Goyette, curé à Stanhope, au diocèse de Saint-Hyacinthe.

—La Cour d'Appel de l'Ontario, siégeant à Toronto, renverse un jugement du juge Clute, d'Ottawa, dans la cause, ancienne et complexe, des Ecoles séparées catholiques d'Ottawa, jugement accordant à la Commission scolaire élue par les contribuables certains montants contre les banques de Québec et d'Ottawa et contre les membres de la Commission scolaire spéciale nommée par le gouvernement ontarien pour appliquer à Ottawa le règlement XVII, et déclarée *ultra vires* par le Conseil Privé. Ce procès dans lequel vient de prononcer la Cour d'Appel ontarienne avait trait à certaines sommes dépensées par la Commission scolaire gouvernementale, pendant l'exercice des fonctions que lui avaient assignées l'Etat ontarien. Après le jugement du Conseil Privé, rendu en 1916, la Commission régulière poursuivit en rem-

boursement des dites sommes. Elle gagna en première instance et vient de perdre en appel. Le sénateur Belcourt, avocat de la Commission des Ecoles Séparées, recommande d'aller au Conseil Privé.

—Mort de M. le docteur A.-F. Mercier, un des plus éminents praticiens de la métropole, professeur à l'Université Laval à Montréal.

Mort de M. Horace Desloges, gérant du Comptoir Coopératif de Montréal, dont il fut, en 1913, l'un des fondateurs.

—Neuf nouvelles plaintes sont portées contre un tenancier de cinématographe à Sherbrooke, pour violation de la loi du dimanche. Souhaitons qu'elles aboutissent à imposer, par force de loi et de jurisprudence, le respect du dimanche dans les théâtres de vues de la ville-reine des Cantons de l'Est !

—On mande d'Ottawa que la récolte de cette année, au Canada et aux Etats-Unis, a été suffisamment bonne pour garantir l'approvisionnement normal des Alliés jusqu'à la moisson prochaine; on prendra des mesures pour augmenter encore la production en 1919. Dieu soit loué, qui, après l'angoisse, nous donne, non la pléthore, mais tout au moins la subsistance assurée et... la victoire !

—M. H.-M. Dunbar, libéral, est élu à la Législature de Régina, contre son adversaire M. T.-M. Bryce. M. Benj. Bowman, Mennonite, ancien libéral et maintenant candidat de l'Union des Fermiers de la province de l'Ontario, remporte sur son adversaire conservateur, M. B.-H. Turner, le siège provincial de Manitoulin. Par contre, on annonce la mort de M. le docteur Jessop, depuis vingt ans député à la Législature de Toronto.

—Le gouvernement fédéral organisera un Bureau de Santé publique sous la juridiction de M. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation. Il est probable aussi qu'on créera un laboratoire national, sur le modèle de celui de Washington.

—Grève du téléphone en Saskatchewan. Celle de Calgary se règle avec lenteur. Le gouvernement fédéral menace les grévistes de les enrôler. Et le Congrès des Métiers et du Travail, par la voix de son président M. Tom. Moore, insiste pour que le gouvernement rappelle son arrêt en conseil prohibant les grèves jusqu'à la fin de la guerre...

—Les horloges cessent dimanche 27, à deux heures du matin, de marquer, pour cette année, "*l'heure à Borden*", comme disait le peuple, et retournent à l'ancienne heure.

—Le hardi explorateur Stefanson s'en vient à Ottawa afin de présenter un rapport de ses nouvelles découvertes au royaume arctique de l'hiver...

—M. Just, ancien agent commercial canadien en Russie, M. Wilgress, agent commercial à Vladivostock, le col. J. S. Dennis, officier de liaison de l'expédition canadienne en Sibérie, et M. R. Owen, officier de transport du Pacifique-Canadien en Russie, ont été constitués en commission spéciale pour surveiller

les intérêts commerciaux du Canada en Sibérie. Trois autres membres, dont un représentant des intérêts miniers, un représentant des banques et un représentant de l'agriculture seront ajoutés à la commission et iront rejoindre celle-ci, au commencement de l'an prochain. L'objet de cette commission est d'accroître autant que possible les relations commerciales entre le Canada et cette partie de la Russie.

—Une horrible tragédie maritime a lieu la nuit dernière au large de Victoria, sur la côte du Pacifique: le *Princess Sophia*, de la ligne du Pacifique-Canadien, est jeté par la tempête sur le récif Vanderbilt, dans le canal Lynn. Naufrage de tous les passagers et de l'équipage entier, soit près de 350 personnes...

—Un fonctionnaire bien connu du Parlement fédéral, M. Peter Connolly, messenger en chef de la Chambre des Communes depuis la Confédération, prend sa retraite. Il avait servi à Québec sous l'Union.

—Mort de M. le sénateur H.-W. Richardson, à Kingston.

ETATS-UNIS

—Arrivée en Amérique d'une importante et très distinguée délégation française composée de Leurs Grandeurs NN. SS. Julien, évêque d'Arras, et Keating, aumônier en chef des troupes catholiques anglaises, et de Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris et membre de l'Académie française, accompagnés de quelques autres dignitaires. Nul doute que nous aurons bientôt le plaisir de saluer et d'entendre ces représentants éminents de la France catholique et vaillante jusqu'à l'héroïsme, non moins que le représentant distingué de la glorieuse Angleterre!

—Son Eminence le Cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, célèbre son 50^e anniversaire de consécration épiscopale. Il est l'objet de démonstrations touchantes, auxquelles prennent part les éminents visiteurs nommés plus haut. L'un d'entre eux, Mgr William Barnes, aumônier catholique de l'Université d'Oxford, porte éloquemment la parole et profite de la circonstance pour demander aux enfants de communier aux intentions du maréchal Foch et de la victoire des Alliés. Le gouvernement français, par l'entremise de l'ambassadeur de France à Washington, M. Jusserand, accorde au vénéré jubilaire les insignes honorifiques de Grand-Officier de la Légion d'Honneur. De Baltimore, la délégation franco-anglaise se rend à Washington, saluer à la Maison-Blanche le président Wilson.

—M. Wilson a, par le secrétaire d'Etat M. Lansing, répondu le jour même à la note allemande du 20 reçue à Washington le 23. Le président commence par prendre note de l'*"acceptation sans réserve"* par le gouvernement allemand des conditions exposées par lui à diverses reprises, et des déclarations de ce même gouvernement touchant les changements politiques intervenus et la façon dont on conduira la guerre à

l'avenir. Puis il déclare sentir *"qu'il ne peut refuser de soumettre"* aux gouvernements alliés *"la question d'un armistice"*. Néanmoins, observe-t-il, il ne peut être question que d'un armistice qui laisserait aux Alliés la faculté d'imposer l'exécution de tous les arrangements à intervenir de nature à rendre impossible un renouvellement des hostilités de la part de l'Allemagne. Le président annonce donc qu'il a transmis aux gouvernements alliés la correspondance germano-américaine, en suggérant que, si ces gouvernements sont disposés à effectuer la paix sur la base des conditions et des principes indiqués, les aviseurs militaires alliés soient priés de soumettre les termes nécessaires d'un armistice réunissant les qualités plus haut mentionnées, *"pourvu qu'ils estiment pareil armistice possible au point de vue militaire"*. Et l'acceptation par l'Allemagne des conditions qui seraient posées *"fournira, dit le président, la meilleure preuve concrète de son acceptation sans équivoque des conditions et des principes de paix à la source de toute l'action"* engagée. Car on ne saurait prendre trop de précautions. *"Quelques significatifs et importants que paraissent être les changements constitutionnels"* annoncés, *"il n'apparaît pas que le principe d'un gouvernement responsable au peuple allemand ait encore été pleinement réalisé"*, et rien ne garantit encore que les changements partiels institués seront permanents. De plus,—nous traduisons toujours le président Wilson,—*"il n'apparaît pas qu'on ait touché à la racine des difficultés présentes"*. Le président concède que le contrôle à donner au peuple allemand n'empêcherait peut-être pas l'Allemagne de précipiter de nouvelles guerres. Mais il persiste à dire que la guerre présente, qui, d'après lui, est seule en question pour l'instant,—?—n'est point une guerre du peuple allemand. Il s'explique en revenant sur l'idée que le peuple allemand n'est point maître des décisions de paix et de guerre. C'est pourquoi, dit-il, l'on ne se fie pas et l'on ne peut se fier à la parole de ceux qui ont été jusqu'ici rois et maîtres en Allemagne, pour régler *"les maux et les injustices de cette guerre"*. S'il faut avoir affaire à ceux-là, il n'y a pas d'autre chose à exiger qu'une capitulation sans conditions...

En somme, M. Wilson ne décide rien. Il est vrai que l'illusion démocratique chez lui—un faible qui a permis à l'Allemagne de prolonger la conversation et de sauver jusqu'ici sa face—lui met sous la plume des circonlocutions entortillées. Mais il n'en est pas moins vrai—et c'était un moyen de se défilier, à un moment où le débat démocratique allait en se serrant de Berlin à Washington—que le président des Etats-Unis s'est maintenant dessaisi de l'affaire entre les mains des gouvernements associés, ou plutôt des chefs suprêmes des armées alliées.

Mais l'Allemagne veut causer à tout prix... Cet après-midi 28, le Département d'Etat a reçu communication d'une réponse allemande, en date probablement du 26, où il est affirmé, pour la quatrième fois,

qu'en vertu des changements constitutionnels institués, les conclusions décisives sont laissées à un gouvernement populaire. On précise que *"les autorités militaires lui sont assujetties"*. Et Solf de conclure par ces mots: *"Le gouvernement allemand attend maintenant des propositions pour un armistice qui sera le premier pas vers une paix juste, telle que le Président l'a décrite dans sa proclamation"*.

—De son côté, l'Autriche-Hongrie réplique à M. Wilson, qui lui a répondu le 18. Elle déclare adhérer aux vues du président *"touchant les droits du peuple austro-hongrois, spécialement ceux des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves"*; elle accepte *"toutes les conditions que le président a posées pour l'entrée dans des négociations en vue d'un armistice et de la paix"*, et se dit prête à entrer pour son propre compte, *"sans attendre le résultat d'autres négociations"*, dans des négociations *"en vue d'un armistice immédiat sur tous les fronts austro-hongrois"*, demandant seulement au président Wilson *"d'être assez bon de commencer des ouvertures à ce sujet"*...

Par la force des choses, il semble bien que le président Wilson doive encore ici se défilier, derrière les chefs militaires.

—M. Wilson a lancé un appel au peuple américain, en vue des élections de novembre. Il demande à ses concitoyens d'élire un Congrès démocrate, afin de ne pas diviser les conseils de la guerre et de maintenir l'unité de commandement civil, à cette heure suprême et décisive de la guerre où l'on est engagé... Mais pourquoi donc, alors, tant tenir à ce qu'il y ait des élections quand même?

—Les maréchaux Foch, Joffre et Haig, ainsi que les généraux Pétain, de l'armée française, Diaz de l'armée italienne, Gillain, chef d'état-major de l'armée belge, et Pershing, de l'armée américaine, sont décorés par le Président de la médaille pour *"service distingués"*.

—Nouveau prêt de \$9,000,000 à la Belgique, ce qui porte le total des avances faites par les Etats-Unis à l'héroïque pays belge à \$180,020,000.

—Ratification par le Sénat de Washington du traité pourvoyant au service réciproque des Italiens aux Etats-Unis et des Américains en Italie. Ce traité est semblable à ceux qui ont déjà été conclus avec l'Angleterre, la France et la Grèce.

ANGLETERRE

—La Chambre des Communes adopte, le 23, à une majorité de 249 voix, une résolution en faveur de l'éligibilité des femmes au Parlement, conséquence logique de leur admission aux urnes électorales...

BELGIQUE

—Le baron von der Lancken, chef du Département des Affaires politiques d'Allemagne à Bruxelles, informe S. E. le Cardinal Mercier que lorsque les Alle-

mands évacueront le pays, les citoyens déportés et les prisonniers politiques seront remis en liberté. Cette libération serait déjà commencée. C'est bien tard pour offrir la réparation—et seulement partielle!—d'irréparables crimes!

M. Max, l'héroïque bourgmestre de Bruxelles, fait prisonnier depuis 1914, a été relâché.

—Le gouvernement belge ayant décidé d'établir des quartiers administratifs à Bruges, les membres du cabinet dont la présence est requise en Belgique recouvrée quittent le Havre cette semaine et remercient cordialement la France de sa fraternelle hospitalité. On célèbre, d'ailleurs, avec éclat, les 26 et 27 octobre, au Havre, l'anniversaire de la première bataille de l'Yser et la libération graduelle de la patrie belge. Le roi Albert est acclamé par ses sujets à mesure qu'ils se dégagent de l'emprise allemande. Une épée d'honneur, avec poignée en or et en platine et ornée de pierres précieuses, lui sera présentée aussitôt qu'on rentrera à Bruxelles...

—En attendant, le gouvernement belge commence à préparer la note qu'il faut que l'Allemagne paie. Il fait procéder à l'évaluation des dommages infligés à la propriété publique et privée. Le seul chiffre de 94 millions de francs soutirés par l'envahisseur sous couleur de contributions de guerre, donne une idée de la note finale et définitive, sans compter toutefois les vies humaines et les torts moraux, d'une valeur infinie en monnaie de vulgaire métal...

FRANCE

—Le procès Caillaux s'ouvre demain 29. A cette occasion l'ambassadeur français à Washington a transmis à la justice française le texte complet de révélations récentes faites par un sujet ennemi interné aux Etats-Unis, le comte James Minotto, touchant les tractations de l'ancien ministre avec le comte von Luxburg, en Argentine, en vue de la conclusion finale d'une paix séparée avec l'Allemagne.

—Arrivée du premier ministre Lloyd George, accompagné du secrétaire aux Affaires étrangères M. Balfour, et du colonel House, aviseur du président Wilson.

—Les dévastations perpétrées par les Allemands dans le nord de la France font l'objet d'un débat sévère aux Chambres françaises. Il faut que le criminel répare et soit châtié! C'est bien ce que l'Allemagne redoute, et elle tâche de s'en tirer en nommant, par exemple, une commission dite "neutre" pour vérifier les dernières accusations portées contre elle.

—Mort de Charles Lecocq, compositeur français.

CHEZ NOS ENNEMIS

—En Allemagne, le gros fait de la semaine est, sans contredit, la démission, acceptée par le kaiser, du général Ludendorff, qui était bien depuis longtemps le "cerveau" chargé de mettre en train la machine

militaire allemande, et qui fut aussi un véritable dictateur politique, jusqu'à l'avènement du Prince Maximilien et au renouveau parlementaire. "A quand le tour de Hindenburg, l'exécuteur des plans de Ludendorff? Décidément les forces allemandes sont rendues bas..."

—Le Reichstag donne le commandement militaire au gouvernement civil et fait confiance au chancelier Max, par un vote de 192 à 52, tandis qu'en Saxe, en Bade et en Wurtemberg, au dire des dépêches, on se réorganise sur un plan démocratique...

—A en juger par une déclaration du secrétaire d'Etat Solf, au Reichstag, l'Allemagne accepterait de traiter sur la question d'Alsace-Lorraine. Mais à qui se fier? Pendant que Solf parle ainsi, le nouveau gouverneur des provinces intéressées, Hauss, fait publier, à la *Gazette de Strasbourg*, que la question de l'Alsace-Lorraine est purement une question intérieure allemande...

—Démission du Baron Burian, le ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, et de M. Wekerlé, premier ministre hongrois. L'empereur Charles remplace le premier par le comte Andrássy et le second par le comte Apponyi.

—Plus que jamais, fermentation nationaliste en Autriche-Hongrie.

Les Croates se révoltent et se battent avec les Hongrois, tandis que le Comité central exécutif élu par le Conseil national des Slovènes, des Croates et des Serbes décide de siéger à Agram et travaille à la réalisation des buts suivants: 1. Réunion de tous les Slovènes, Croates et Serbes sur leurs territoires ethnographiques sans égard aux frontières politiques actuelles; 2. Création d'un Etat souverain sur des bases démocratiques.

Mais le comble est certainement la formation d'un "Etat allemand d'Autriche", par les députés germano-autrichiens au Reichsrath. C'est 12 millions d'Allemands prêts à s'annexer à l'Allemagne, à lui fournir du coup un afflux de population et de forces

considérables, à lui permettre de se refaire et de consommer un de ses desseins les plus chers, à accroître d'autant, et dans des proportions formidables, le péril allemand d'après-guerre !

Karl Seitz, chef des socialistes allemands en Autriche, a été élu président de la nouvelle assemblée. Les députés ont annoncé leur désir d'amener l'autonomie des Allemands en Autriche et d'établir des relations avec d'autres nations (lisez : l'Allemagne).

L'assemblée a rédigé une résolution touchant la forme de gouvernement du territoire occupé par les Allemands. L'Etat allemand d'Autriche cherchera un accès à l'Adriatique, d'accord avec les autres nations. En attendant l'établissement d'une constitution, suivant ce programme, les députés au Reichsrath formant une Assemblée provisoire nationale représenteront le peuple. Ils exerceront le pouvoir exécutif et représenteront les Allemands d'Autriche dans les négociations de paix. Le conseil exécutif comprendra 20 membres qui auront le pouvoir de contracter des dettes d'Etat et d'administrer les affaires intérieures.

—Justement, dans *l'Action Française* du 30 août, par exemple, MM. Jacques Bainville et Charles Maurras, dénonçaient avec force ce nouveau péril, et montraient la menace d'une Allemagne laissée libre de s'agrandir et de se solidifier, aux dépens d'une Autriche dissoute par le principe des nationalités. Et c'est le bon sens même, que ne veulent pas voir les superficiels démocrates férus d'un vocabulaire dans lequel l'Allemagne est prête à les empâter de la belle façon !...

AILLEURS

—Un projet de loi pour accorder le droit de vote aux hommes et aux femmes à partir de 18 ans est déposé en Australie. Pourquoi pas à partir de 7 ans ?...

—Le premier ministre de Grèce, M. Vénizelos, est en mission à Paris et à Londres. Il viendra à Washington.



LETTRE DE FRANCE

La vie catholique dans la France contemporaine



LES nombreux Canadiens qui ont entendu les conférences faites l'année dernière et cette année par M. François Veuillot ont eu l'occasion de constater à quel point sont différents et opposés les deux principaux aspects de la France actuelle. D'un côté, d'après les lois générales et les manifestations officielles, il semblerait que chez nous rien ne subsiste plus des croyances et des habitudes chrétiennes, ardentes durant tant de siècles. Mais, à un autre point de vue, se révèle une France toujours profondément catholique, et qui n'avait pas cessé de l'être et qui

paraît bien avoir amassé de nouvelles ressources d'activité et d'apostolat. Ces deux aspects sont plus ou moins réels.

Il y a eu en effet chez nous, surtout de 1870 à 1914, c'est-à-dire dans l'intervalle des deux grandes guerres, un continuel débordement de passion irreligieuse. Elle a envahi et conquis les administrations et les institutions officielles, en un mot, le domaine politique. Voilà le monde libre-penseur. Mais le monde chrétien n'a pas cessé de vivre, d'agir, de se défendre, de reconstituer ses forces. Faut-il donc con-

clure que le territoire français porte deux Frances ennemies, vouées à se combattre sans cesse, à s'épuiser, à se détruire en détruisant ce qui faisait la France? Non : il y a deux partis; mais une seule France, toujours. Voyez l'esprit d'unité, fort et indomptable, comme un instinct, voyez cet esprit d'unité, qui, depuis quatre ans, fait, dans les tranchées, vivre et mourir ensemble, combattre et vaincre ensemble, catholiques et libres-penseurs, sceptiques et sectaires.

Parmi de nombreux prodiges, la guerre en a rétabli un dont le caractère providentiel est évident : elle a rétabli le contact social affectueux et fraternel entre une masse de gens qui semblaient destinés à ne plus s'accorder sur rien et même à ne plus se connaître, sinon comme ennemis. Quantité de Français qui n'avaient plus l'ombre de pratiques religieuses et tant d'autres qui n'avaient jamais parlé à un prêtre ont retrouvé ou découvert le prêtre sous la forme de l'aumônier militaire ou de l'infirmier; de même, sous la forme du simple soldat, et aussi, de l'officier, puisqu'un bon nombre de nos prêtres et de nos religieux ont gagné des galons sur le champ de bataille. En outre, les laïques croyants et pratiquants ont donné l'exemple; et beaucoup d'entre eux ont fait œuvre complète d'apostolat. Cette évangélisation poursuivie depuis plus de quatre ans (et si imprévue il y a plus de quatre ans aussi !) a donné et donnera encore des résultats sur lesquels on peut compter pour le lendemain de la guerre. Alors, la France catholique recueillera le fruit des efforts, des travaux, des sacrifices qui, auparavant, durant près d'un demi-siècle, furent son rude et douloureux partage. Alors le monde admirera, non seulement ce que cette France catholique a supporté mais aussi les forces qu'au milieu de constantes épreuves, elle a su employer et accroître.

Je dis bien "accroître". Je le dis à dessein, après réflexion et en connaissance de cause. Oui, pendant les quarante années où la politique intérieure française était surtout dirigée contre les libertés, les propriétés et les croyances des catholiques, ceux-ci ont ravivé leurs forces anciennes et acquis des forces nouvelles. Au milieu des ruines qui les accablaient, ils n'ont pas cessé de construire.

C'est bien étonnant... Les nations étrangères, même les mieux disposées pour la France, ont beaucoup de peine à le croire. Nous-mêmes, catholiques français, nous nous y sommes, en général, trompés plus d'une fois. De loin en loin, pendant cette longue période d'épreuves, tel ou tel d'entre nous a, certains jours, senti l'atteinte du découragement et parlé comme si la France catholique, ou plutôt comme si la France entière, s'enfonçait dans le déclin définitif.

Eh ! bien non. En réalité, la France et spécialement notre monde catholique se préparaient de nouveaux moyens d'action.

On en juge, bien facilement et d'une manière fort agréable, en lisant le volume intitulé *La vie catholique dans la France contemporaine* et publié par les

soins du comité que préside Mgr Baudrillart. On sait que ce groupe (dont le titre complet est *Comité catholique de propagande française à l'étranger*) exerce une influence très utile pour combattre les calomnies allemandes. Plusieurs des publications dues à ce comité ont obtenu un grand succès. Celle à laquelle je fais allusion aujourd'hui est particulièrement remarquable. Elle réunit des études qui ont pour auteurs Mgr Tissier, Evêque de Chalons; Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie Française; Henri Joly, de l'Institut; le R. P. de Grandmaison, directeur de la revue *Les Etudes*; l'abbé Michelet, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse; Strowski, professeur à la Sorbonne; Henri Cochin, député du Nord. La préface en a été écrite par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris.

Il y a là, un exposé varié de la vitalité catholique qui s'est produite et manifestée en France surtout depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire pendant une période pleine de crises et de luttes.

Mgr Tissier montre que malgré trente années de déchristianisation méthodique et officielle la France reste le pays où le catholicisme a la vie intellectuelle, morale et sociale "la plus forte, la plus réelle, la plus profonde." Malgré la séparation officielle et administrative, "le recours à l'Eglise est presque universel dans tous les grands actes de la vie." On constate un grand mouvement de piété qui va toujours croissant: communions fréquentes, retraites, dévotions populaires. Mgr Tissier dit : "Nous savons telle petite ville de 8000 habitants qui chiffre 100,000 communions par ans."

Est-ce que ce ne sont pas des manifestations incomparables que celles qui ont lieu à Lourdes et dans la Basilique du Sacré-Cœur à Paris? Les œuvres de l'enseignement catholique primaire, secondaire, supérieur continuent de se développer malgré tous les obstacles. D'autres œuvres nouvelles, comme celle des *catéchistes volontaires* où des femmes et des jeunes gens (33,000 dames catéchisant 150,000 enfants) enseignent la religion aux élèves des écoles laïques; d'autres œuvres d'apostolat, de propagande, de presse se multiplient partout. Des groupements tels que la *Ligue des Femmes françaises* et la *Ligue patriotique des Françaises* associent les femmes catholiques par centaines de mille. Oeuvres de préservation, œuvres d'assistance, fédérations d'œuvres, missions à l'intérieur et au loin, etc., La confiscation des biens d'église qui a suivi la rupture du concordat a imposé aux catholiques français une surcharge annuelle de 60 millions, supportée sans défaillance. Depuis dix ans, trente églises neuves ont été élevées dans le Département de Seine et Oise. Neuf paroisses nouvelles ont été fondées à Paris, où, d'ici à dix ans, quarante autres s'élèveront....

Ces efforts donnent l'idée de la générosité avec laquelle le clergé paroissial se dévoue. Mais il y a lieu tout autant d'admirer le zèle qui a pour but la forma-

tion de ce clergé et l'extention des études ecclésiastiques. Les hautes études, théologie, philosophie, histoire suscitent continuellement des travaux de premier ordre. Le retour à la philosophie de saint Thomas est manifeste. Par exemple, la *Revue de Philosophie* que dirige le P. Peillaube s'impose même aux milieux hostiles; comme aussi la bibliothèque de *Psychologie expérimentale* formée sous cette direction. La *Revue Thomiste* est le centre d'une remarquable activité et voit se multiplier autour d'elle des ouvrages précieux, entre autres, ceux du P. Pègues et du P. Garrigou-Lagrange. Mgr Elix Blanc, de l'Université catholique de Lyon, a composé, en français, un traité de philosophie scolastique qui est un modèle; tout en résumant l'*Histoire de la Philosophie*, le même auteur a publié un magnifique *Dictionnaire de la Pensée*, qui constitue le cadre, indéfiniment extensible, d'une encyclopédie catholique.

En citant ces noms, je m'excuse de ne pas en citer

cinquante autres, qui, avec grande raison, figurent dans le livre de propagande dont je parle.

Quelle impulsion les études bibliques reçoivent de l'*Ecole* fondée à Jérusalem par les Pères dominicains et, depuis vingt ans, dirigée par le P. Lagrange! A côté de l'importante *Revue biblique internationale* se forme un collection de grands ouvrages exégétiques où la foi utilise les ressources des sciences.

Je n'ai plus la place pour parler des collèges et des écoles, ni non plus des œuvres sociales, qui, on le sait d'ailleurs, honorent beaucoup le zèle des catholiques français.

Il n'est pas jusqu'à la littérature et à l'art où ne se manifeste un réel et brillant mouvement chrétien.

Mgr Baudrillart a raison de dire que le livre dont je viens de parler prouve que, "malgré les fautes de la France officielle, il n'y a pas de pays au monde où la vie catholique soit plus intense, plus riche et plus féconde en œuvres".

EUGÈNE TAVERNIER.



UNE SEMAINE DE GUERRE



LA série des notes diplomatiques est terminée. Ce n'était plus une pluie mais un vrai tourbillon.

Il est vrai que les armées alliées continuent toujours à maintenir les Boches au pas de course dans la direction de leur "faderland" où ils seront bientôt rendus, mais l'attention est particulièrement rivée aux efforts surhumains que fait l'Allemagne pour conclure la paix sans avoir à subir l'ignominie d'une reddition sans conditions.

Les partenaires de la quadruple alliance ont forcément divisé leurs jeux.

La Bulgarie a abattu sa main sitôt qu'elle s'est vue en face du désastre. La Turquie sans défense attend le bon plaisir des alliés. Elle leur offre, le passage des Dardanelles. Son heure est arrivée.

L'Autriche-Hongrie, si l'on peut encore se servir de ce double nom pour désigner un pays déjà morcelé abandonne Berlin et cherche à conclure une paix séparée. Elle est prête à tout; nos conditions seront les siennes. Elle préfère se mettre aux genoux du président Wilson que d'envoyer un parlementaire au général Diaz. Croit-elle, en vérité que les quatorze propositions de M. Wilson soient moins dangereuses que ne le seraient celles du commandant des troupes alliées en Italie?

Curieux rapprochement amené par les circonstances: c'est le fils du promoteur de l'union austro-allemande, Andrassy, qui propose une paix devant sonner le glas de cette même alliance.

L'empereur Charles a voulu se mettre à couvert

en proclamant une espèce de fédération des différentes parties de son empire avec une autonomie relative, mais cette mesure forcée par les circonstances difficiles auxquelles il voudrait échapper, n'a fait qu'indiquer aux différents peuples qui composent la double monarchie la ligne de conduite à suivre pour leur libération du joug si pesant jusqu'ici pour leurs épaules. La note du président au sujet de la libération des yougo-slaves a fait le reste.

Rapidement les différentes nationalités ont salué l'aurore d'une vie nationale nouvelle et ont élevé leurs voix dans un concert unanime de rébellion contre une autorité devenue vassale de la grande barbare, l'Allemagne.

Ce sont les czeco-slovaques qui créent un pouvoir exécutif à Prague et à Agram; les polonais autrichiens qui abandonnent Cracovie; la formation d'une organisation indépendante par les Ruthènes à Lemberg; la déclaration du chef de la Transylvanie que la partie roumaine de cette province doit se séparer du reste de l'empire et que la section italienne doit de même faire retour à l'Italie. La Bohême et la Hongrie sont des rameaux presque détachés de l'arbre. Le comte Karolyi y a établi un quasi-gouvernement qui demande sa séparation de l'empire et le retour des divisions hongroises des théâtres de la guerre.

Le comte Andrassy, le nouveau ministre des affaires étrangères n'est que le représentant personnel de l'empereur et n'a pas qualité pour parler au nom de l'Autriche. Il n'est que le porte parole de l'oligarchie

magyare, pro-allemand enragé, ayant toujours voulu faire tourner la Hongrie dans l'orbite de l'Allemagne.

Pourquoi alors causer avec lui? Ses démarches peuvent être que des ruses pour aider à ses congnères des bords de la Sprée, à se dégager des liens qui les enserrent chaque jour et empêcher que justice soit faite. Il ne réussira pas; il ne peut pas et ne doit pas réussir. Craignant que sa demande au président n'ait pas toute la force de conviction qu'il en attend il s'est adressé de plus au secrétaire d'Etat, Lansing, pour lui demander ses bons offices.

Ses diverses demandes seront référées au conseil suprême des alliés qui en décidera au meilleur des intérêts des nations de l'Entente. Nul doute que ces conditions aideront à la formation nouvelle d'un front oriental, porteront à l'Allemagne la menace d'une invasion par l'est et la forceront à l'établissement d'une seconde ligne de bataille.

Il ne paraît pas y avoir de doute qu'en ce qui concerne la demande autrichienne on suivra la même procédure que vis-à-vis l'Allemagne. On discutera d'abord les conditions de l'armistice qui n'est après tout qu'une question militaire. Puis chacune des nationalités réclamant son indépendance viendra, au congrès de la paix faire valoir ses demandes et ses droits.

Dans ce cas, il en résultera le désarmement, la démobilisation, l'ouverture des chemins de fer de la double monarchie aux alliés de l'Entente, et, par l'occupation des principales forteresses, la garantie contre une attaque traîtresse, au cas d'invasion au sud, par nos armées.

En Allemagne, la situation n'est pas en apparence aussi désespérée mais les événements qui se précipitent à l'intérieur démontrent clairement que le pouvoir de Guillaume ne tient qu'à un fil et que la démocratie qui il y a un an, n'aurait osé formuler une critique, gagne sûrement du terrain et, comme un flot vengeur, menace de submerger le pays tout entier.

Le socialiste Liebnicht est libéré de la prison où sa critique trop violente des institutions de l'Allemagne l'avait fait enfermer, il y a déjà plusieurs années. Le général Ludendorff a donné sa démission qui a été acceptée. On ne sait si Hindenberg restera longtemps à l'armée. Les dieux s'en vont.

Dans plusieurs des principales villes de l'empire des démonstrations socialistes ont eu lieu sous l'œil de la police qui n'a pu les empêcher. Le peuple demande la paix; il l'appelle avec insistance. La peur le saisit.

La simple annonce du départ du grand quartier général pour Dusseldorf fait partir de cette ville tous ceux dont les moyens leur permet un départ précipité.

Lors de l'évacuation prochaine de Lille, Clémenceau avait dit: si Lille est saccagée, Francfort paiera. Lille fut respectée.

Delcassé disait il y a dix ans à Stephen Lauzanne: "si vous tendez le doigt à un allemand, vous êtes perdu.

" Il vous prend la main, l'épaule et le corps. Fermez " le poing, c'est le seul geste que comprenne l'Allemand " mand".

Evidemment M. Wilson ne le connaît pas encore très bien; il semble porter encore quelque confiance à ses déclarations. Il ne veut traiter qu'avec une Allemagne démocratisée et soustraite aux influences qui ont déterminé son action depuis cinquante ans. Alors la Bochie s'est mise à l'œuvre pour donner la preuve d'un changement constitutionnel radical. C'est avec le peuple et non avec la caste militaire que, dit-elle, se règlera la paix. Et de suite, il se forme au Reichstag un cabinet soi-disant responsable, composé de centristes et de socialistes, présidé par le chancelier Maximilien. Et qui a nommé ce chancelier, sinon le kaiser lui-même?

La nouvelle loi de réforme comporte un pouvoir de révision des actes administratifs par le Reichstag sujet à l'action finale du Bundesrath.

Ces deux assemblées constituent l'armature législative de l'Allemagne, la première étant l'assemblée populaire, la seconde la chambre des seigneurs ou le Conseil Fédéral. La présidence de l'empire est le privilège du roi de Prusse à qui appartient, par hérédité, le titre d'empereur allemand. Le Kaiser représente l'empire dans ses rapports avec les autres états, déclare la guerre, conclut la paix, contracte les alliances et fait les traités. Il est vrai que l'assentiment du Bundesrath est requis pour une déclaration de guerre, à moins que le territoire ne soit envahi ou ses côtes attaquées. On voit d'ici l'explication de l'insistance de Guillaume à toujours prétendre que la guerre qu'il a préparée et commencée n'a été que pour défendre l'empire injustement attaqué.

Le Reichstag est élu pour cinq ans par le vote secret de tous les états de l'empire. Près des cinq huitièmes des membres du Reichstag sont élus par la Prusse.

Le Bundesrath se compose de représentants des divers états, dont plus d'un tiers est fourni par la Prusse. Le Reichstag peut être dissout par un décret du Bundesrath avec l'assentiment de l'empereur. Pour qu'une loi impériale soit adoptée il lui faut la majorité dans les deux chambres.

Donner plus de détails nous entraînerait trop loin, mais on peut voir par ces quelques renseignements combien paraît illusoire la proposition d'amendement dans la constitution, quand, malgré tous les votes, l'empereur peut dissoudre l'assemblée populaire et par l'entremise du conseil fédéral qu'il contrôle en réalité, mettre à néant les décisions de cette assemblée.

Non, la constitution de 1871 ne peut pas être ainsi changée par un trait de plume, et il faudrait pour traiter avec une autorité sur laquelle on pourrait s'appuyer pour l'avenir autre chose que la présentation d'une loi dont la sanction sera plus que douteuse, mise qu'elle serait entre les mains de gens qui, jusqu'ici, se sont peu souciés de rompre la parole donnée.

Aussi le conseil suprême des alliés a-t-il l'intention de demander des garanties plus efficaces que de simples promesses.

Les dépêches d'hier, (30 octobre) annoncent que les deux principales conditions seront: la remise à l'Entente de la flotte allemande y compris les sous-marins et l'occupation d'un certain nombre de forteresses ennemies.

En attendant que les diplomates aient finalement décidé de l'action conjointe des alliés, les troupes du maréchal Foch continuent à nettoyer le nord de la France et la Belgique. Les armées anglo-belges conduisent avec vigueur l'investissement de Valenciennes et l'on croit même que l'évacuation de Bruxelles n'est pas éloignée.

Malgré l'opposition vigoureuse des troupes ennemies les armées du maréchal Haig se rapprochent graduellement de Mons et de Maubeuge, faisant leur part dans le grand mouvement d'encerclement qui s'opère lentement entre la Belgique et la région au nord de Verdun.

Plus au sud, depuis l'Oise jusqu'au secteur de Rethel, les français ont remporté une victoire signalée. Ils ont forcé l'ennemi à un recul dans le grand saillant au nord de Laon et par un rapide mouvement tournant menacent la retraite vers l'est de toute la ligne allemande. Le général Debeney qui les commande est aux portes de Guise. Conflans qui est à l'ouest de Metz, principal point de raccordement avec la grande forteresse de Lorraine, est sous le feu des canons alliés. Quand Guise tombera entre nos mains, Hirson autre point de jonction sur la grande ligne latérale allemande sera sérieusement menacé.

Les troupes anglo-belgo-françaises, du 28 septembre au 14 octobre ont fait plus de 30,000 prisonniers et du 14 au 27 ont capturé 500 canons et 12,000 mitrailleuses.

Sans donner ni repos ni trêve à l'ennemi partout en retraite, les armées de l'Entente sur le front italien ont attaqué avec succès sur un front de 40 milles, ont traversé le Piave sur plusieurs points et reprennent avec entrain les positions perdues l'an dernier. Un bon nombre de défilés jusqu'ici occupés par les autrichiens ont été pris de vive force. La résistance ennemie est sans effet contre l'enthousiasme de nos troupes.

Un fort contingent américain est en réserve à l'arrière du front principal de la bataille.

Les Serbes se rapprochent toujours de Belgrade leur ancienne capitale. Les Monténégrins aidés de contingents albanais vont rentrer dans Cettigne. Les Roumains attendent avec anxiété le départ des troupes allemandes qui les délivrera des obligations de l'infâme traité de Bucharest.

Bref le succès continue sur tous les fronts et il y a lieu d'espérer que lors de la publication des conditions de l'armistice les armées de l'Entente seront partout en position d'imposer leur volonté et de poser les pré-

liminaires d'une paix qui ne sera pas celle qu'il n'y a pas trois mois, les allemands comptaient nous imposer.

31 octobre 1918.

A. GOBEIL

Depuis que ce qui précède a été écrit, un armistice, aux conditions des alliés a été accordé à la Turquie et à l'Autriche.

Pour la Victoire

La guerre va aussi bien, mieux même, qu'il ne pouvait être espéré, il y a quelque mois.

La victoire, qui s'annonce si bien et si complète, est le fruit du courage, de la persévérance, de la force d'âme, volonté et intelligence. Elle est le fruit aussi des ressources financières et matérielles.

Pour que la victoire soit complète, pour que les sacrifices aient leur pleine récompense, leur plein rendement, il faut que l'effort du courage, de la force d'âme et des moyens dont elle a besoin, soit maintenu jusqu'au bout dans sa pleine énergie, dans sa pleine efficacité.

L'Allemagne s'est promis et elle n'a pu s'en taire, qu'elle recommencerait. Il faut lui en ôter non seulement l'idée et la volonté, mais aussi les moyens. La seule paix stable est celle qui réduira l'Allemagne à l'impossibilité de recommencer. La justice va jusque là et le courage des civils comme des militaires ne doit pas s'arrêter en deçà.

On peut être sûr des militaires, des soldats comme des chefs.

Beaucoup de civils sont braves comme de vrais militaires, et ils l'ont fait voir de plusieurs heureuses façons depuis le commencement de la guerre. Ceux qui souscrivent aujourd'hui à l'emprunt de la Victoire sont de ces braves qui unissent leur effort à celui de nos soldats et de notre pays, à l'effort de l'Angleterre, à l'effort de la France qui atteint jusqu'aux extrêmes limites de l'héroïsme possible.

Ceux qui souscrivent à l'emprunt de la Victoire aident les soldats du droit et la justice à guérir l'Allemagne de sa folie furieuse et sanglante, à donner au monde et à notre pays la paix juste, la paix sûre, la paix durable. Honneur aux braves!

Notre retard

Nos abonnés et nos lecteurs nous pardonneront le retard de notre publication depuis quelques semaines. La grippe, qui a commis de plus graves méfaits, a réduit considérablement, pour un temps, le personnel de notre imprimeur. Patiente et conciliatrice la *Vie Canadienne* s'est soumise à cette épreuve, sûre tout de même d'arriver.

Nous allons maintenant revenir peu à peu à notre date régulière de publication, et notre revue arrivera au plus grand nombre de nos lecteurs dans la semaine de sa date.



Avis—Loi du Service Militaire, 1917

Aux hommes exemptés comme cultivateurs

En vue de l'importance de laisser un nombre suffisant d'hommes sur les fermes qui contribuent actuellement à l'approvisionnement national des vivres, l'avis suivant est donné par les présentes :

1. LES HOMMES DE LA CLASSE A, PORTEURS, COMME CULTIVATEURS, d'une exemption qui touche à sa fin, ET QUI DÉSIRENT RESTER EXEMPTÉS, doivent COMMUNIQUER AVEC LES REGISTRAIRES légalement nommés pour leurs districts respectifs, et LEUR DEMANDER LA PROLONGATION de leur exemption. Des questionnaires leur seront transmis par le Registraire, et l'exemption additionnelle leur sera accordée sur preuve satisfaisante d'une contribution effective à l'approvisionnement national des vivres.

2. Pour aider à la production durant l'hiver, LES HOMMES AINSI EXEMPTÉS DOIVENT OBTENIR DES REGISTRAIRES UN PERMIS DE S'ENGAGER, POUR LA DURÉE DE L'HIVER, DANS QUELQUE OCCUPATION D'INTÉRÊT NATIONAL, COMME LE TRAVAIL DANS LES FORÊTS, DANS LES MUNITIONS, ETC. L'obtention de ces permis autorisera l'exercice de ces occupations utiles durant la saison d'interruption du travail des champs.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.



Avis—Loi du Service Militaire, 1917

Enregistrement des Citoyens des États-Unis

Les citoyens mâles des États-Unis, vivant au Canada, des AGES 21-30, tous deux compris, DOIVENT S'ENREGISTRER PAR LETTRE RECOMMANDÉE, chez le Registraire militaire légalement nommé pour le district où ils vivent, dans les DIX JOURS IMMÉDIATEMENT SUIVANT LE 28 SEPTEMBRE 1918; et les autres CITOYENS DES AGES 19, 20 ET 31-44, inclusivement, doivent s'enregistrer dans les DIX JOURS QUI SUIVRONT LE 12 OCTOBRE 1918. Il est à noter que SONT COMPRIS TOUS LES SUJETS AMÉRICAINS DES AGES PRÉCITÉS, VIVANT AU CANADA, MARIÉS OU CÉLIBATAIRES, et que SONT AUSSI COMPRIS CEUX QUI ONT OBTENU LEUR EXEMPTION À TITRE DIPLOMATIQUE ou QUI SE SONT ENREGISTRÉS CHEZ UN CONSUL AMÉRICAIN, ou QUI SE SONT ENREGISTRÉS POUR SERVICE MILITAIRE AUX ÉTATS-UNIS.

Ces lettres d'enregistrement peuvent être remises aux Maîtres de postes locaux pour transmission au Registraire à qui elles sont destinées, sous l'autorité de la Loi du Service Militaire.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

Achetez la Paix, mais par la Victoire !

Souscrire au dernier emprunt de guerre canadien, c'est aider pratiquement à tuer la tyrannie dans le monde, à rétablir le règne de la justice et de la liberté, à rendre durables les bienfaits de la prospérité et de la civilisation. ∴ ∴ ∴ ∴

Aidez à la Victoire,
vous aurez la Paix.